

Assainissement du portefeuille des investissements publics : place à la discipline budgétaire **P2**



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 2 avril 2026 / N° 1310 / PRIX 20 DA

Coopération algéro-Belge

UNE DYNAMIQUE RENOUVELÉE AU SERVICE DU PARTENARIAT

*Alger et Bruxelles sont en train de construire un partenariat dynamique sur les plans politique, économique et stratégique. Le renforcement des relations commerciales figure également au cœur de cette nouvelle dynamique de coopération entre les deux pays. **P3***



Souveraineté numérique et intégration des réseaux

L'AFRIQUE ADOPTE LA DÉCLARATION D'ALGER

P5



Réforme du régime électoral
**L'APN ADOPTE
LE PROJET DE LOI**

P4

Eau, énergie, emploi...

Le gouvernement passe en revue les priorités de l'heure

*Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a réuni hier les membres du gouvernement autour d'une séance de travail consacrée à plusieurs dossiers jugés prioritaires, couvrant des dimensions sociales, économiques et environnementales. **P2***



Algérie-Côte d'Ivoire Vers une alliance stratégique dans le secteur minier

Le PDG du groupe Sonarem, Reda Belhadj, a reçu mardi le directeur de la recherche et de l'exploitation minière industrielle de la République de Côte d'Ivoire, N'Guessan Filbert, accompagné d'une délégation du secteur minier ivoirien, a indiqué le groupe dans un communiqué. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération africaine et de la mise en œuvre d'un accord bilatéral dans les domaines des hydrocarbures et des mines, signé le 28 mars dernier. Lors de cet échange, Reda Belhadj a présenté un exposé détaillé sur le groupe Sonarem, mettant en lumière sa structure organisationnelle, ses différents domaines d'activité et son rôle couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur minière : de la recherche et de l'exploration jusqu'à l'exploitation, la transformation et la commercialisation des ressources. De leur côté, les membres de la délégation ivoirienne ont dressé un panorama complet du secteur minier en Côte d'Ivoire, en mettant l'accent sur les ressources stratégiques telles que le fer et le manganèse. Ils ont également identifié de nouvelles opportunités d'investissement nécessitant des expertises techniques pointues et des partenariats stratégiques. La rencontre a également souligné le rôle central de la Société pour le développement minier de Côte d'Ivoire (SODEMI), partenaire clé de Sonarem pour toute coopération future. Les discussions ont abouti à plusieurs décisions concrètes : la désignation de points focaux techniques de part et d'autre pour assurer le suivi des dossiers de coopération, l'élaboration d'un cadre juridique et technique pour la réalisation des projets prioritaires, ainsi que l'engagement à lancer des travaux communs dans les meilleurs délais. Cette rencontre témoigne d'une volonté partagée de porter les relations algéro-ivoiriennes vers une coopération stratégique plus efficace, fondée sur la valorisation des ressources et l'échange de compétences. L'objectif affiché est de soutenir le développement économique durable des deux pays tout en consolidant les partenariats industriels et techniques. **R. E.**

ASSAINISSEMENT DU PORTEFEUILLE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS

Place à la discipline budgétaire

Le Premier ministre Sifi Ghrieb impose une discipline budgétaire stricte et recentre l'action gouvernementale sur la viabilité et l'efficacité des projets.

PAR BOUALEM B

Selon des informations rapportées par le quotidien El Khabar, le Premier ministre Sifi Ghrieb a adressé, le 12 mars dernier, une note ferme aux membres du gouvernement et aux walis. Il y a fait observer que ses services continuent de recevoir des demandes portant sur l'octroi de crédits supplémentaires, l'inscription de nouveaux projets, leur réévaluation ou encore la levée des mesures de gel relatives aux opérations d'investissement public de l'État. Dans ce cadre, il a chargé le ministre des Finances de mener à terme, en étroite coordination avec l'ensemble des secteurs concernés, l'opération d'assainissement du portefeuille des investissements publics arrêté au 31 décembre 2022, et d'en soumettre le dossier à l'examen lors d'une prochaine réunion du gouvernement, dont la date sera fixée ultérieurement. Cette directive vise à assainir en profondeur la liste des investissements publics, restée figée depuis fin 2022. Malgré les consignes précédentes, les services du Premier ministre continuent, en effet, d'être submergés par un flot de requêtes visant à inscrire de nouveaux projets, à réévaluer des budgets ou à lever des gels. Face à cette pression, Sifi Ghrieb reprend les rênes pour y mettre un holà. Le minist-



tre des Finances est chargé de piloter, avec l'ensemble des secteurs concernés, un vaste nettoyage du portefeuille des investissements. Toutes les demandes de dégel seront examinées dans ce cadre, lors d'une prochaine réunion gouvernementale. Les walis devront désormais soumettre leurs préoccupations directement aux ministres concernés, tout en informant le ministère de l'Intérieur afin d'assurer une meilleure coordination. Le cabinet du Premier ministre n'interviendra qu'en dernier ressort, uniquement pour des projets stratégiques d'importance nationale, à forte dimension sociale urgente ou essentiels à la continuité des services publics. Il

s'agit, à travers ce nouveau dispositif, d'opérer un tri entre les projets réellement viables et les autres. Sifi Ghrieb rappelle aux ministres qu'ils sont pleinement responsables de la maturation et de la proposition des projets relevant de leurs secteurs. Leur rôle consiste à veiller à ce que chaque initiative s'inscrive dans une politique publique cohérente et poursuive des objectifs clairs. Cette nouvelle approche repose sur deux principes. Le premier concerne la viabilité financière : chaque action doit être pensée pour durer, et non comme une simple dépense ponctuelle. Le second porte sur l'arbitrage interne, ce qui implique qu'avant de solliciter de nouveaux crédits,

chaque département doit d'abord explorer les possibilités de redéploiement des fonds déjà disponibles. Le Premier ministre insiste sur la nécessité de passer d'une logique de dépense à une logique de performance. Chaque dinar public doit servir à créer de la valeur réelle et à améliorer directement le service rendu au citoyen. Cette directive marque une rupture nette avec les anciennes pratiques, en imposant une discipline budgétaire stricte. Le ministère des Finances devient ainsi le pivot central de cette stratégie, garant du respect des règles et de la maîtrise des dépenses. Toute demande budgétaire devra désormais lui être adressée directement, conformément aux procédures établies, afin d'assurer une allocation optimale des ressources de l'État. Cette mesure traduit la volonté du gouvernement de placer la rationalisation et la performance au cœur de son action. Elle vise à renforcer la durabilité des politiques publiques tout en préservant l'équilibre des finances du pays, dans un contexte où les marges de manœuvre restent limitées. En somme, la directive de Sifi Ghrieb signifie clairement que l'époque de la dispersion des crédits est révolue. Place désormais à une gestion plus responsable, plus transparente et plus efficace de l'argent public. ■

EAU, ÉNERGIE, EMPLOI...

Le gouvernement passe en revue les priorités de l'heure

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a réuni hier les membres du gouvernement autour d'une séance de travail consacrée à plusieurs dossiers jugés prioritaires, couvrant des dimensions sociales, économiques et environnementales. D'après un communiqué des services du Premier ministre, les travaux ont notamment porté sur un projet de décret exécutif définissant la nature et le degré du handicap, ainsi que les mesures de prévention associées. Ce texte s'inscrit dans le cadre de l'application de la loi n°25-01 du 20 février 2025 relative à la protection et à la promotion des personnes à besoins spécifiques. Il ambitionne de mettre en place une approche préventive globale et multidisciplinaire, reposant sur des programmes sectoriels intégrés mobilisant des actions médicales, psychologiques, éducatives et sociales, en vue d'amé-

liorer la prise en charge de cette catégorie. Sur un autre registre, et dans le cadre de la mise en œuvre des grands projets structurants, l'Exécutif s'est penché sur un projet de décret visant à revoir le tracé du système d'alimentation en eau dessalée destiné aux wilayas d'Alger et de Blida, à partir de la station de dessalement de Fouka. Cette révision fait suite à des contraintes techniques apparues lors de la réalisation du projet. Par ailleurs, le gouvernement a été destinataire d'une communication relative à la valorisation des résultats de la recherche scientifique issus des universités et des centres de recherche. Plusieurs prototypes, déjà prêts à être industrialisés et commercialisés, ont été présentés dans des domaines variés, notamment l'agriculture, l'agroalimentaire, les énergies renouvelables, la santé, l'environnement et les technologies

industrielles. Cette orientation s'inscrit dans une dynamique visant à consolider les passerelles entre le monde académique et le tissu économique, tout en favorisant l'émergence d'une économie fondée sur la connaissance et l'innovation. Dans le même esprit, une présentation a été consacrée au projet de restructuration du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables. L'objectif est d'adapter l'organisation de ce secteur stratégique aux nouveaux défis liés au développement des énergies propres, à la mobilité électrique ainsi qu'à l'hydrogène. Cette démarche traduit la volonté des pouvoirs publics d'accélérer la transition énergétique et d'optimiser la performance du système énergétique national. Concernant l'emploi, les membres du gouvernement ont examiné un rapport d'évaluation du dispositif de l'allocation chômage, instauré en fé-

vrier 2022 sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Quatre ans après son lancement, ce mécanisme s'impose comme un levier central de la politique de l'emploi, caractérisé par une couverture étendue et une gestion numérisée performante. Il assure un revenu minimum aux primo-demandeurs d'emploi, porté à 18 000 dinars depuis janvier 2026, tout en consolidant les dispositifs d'accompagnement vers l'insertion professionnelle et la formation spécialisée. Enfin, la réunion a permis de poursuivre l'examen des feuilles de route sectorielles pour la période 2026-2028, avec un focus particulier sur celle relative à l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie, traduisant l'intérêt accordé à la qualité de vie des citoyens et à la durabilité des politiques publiques. **Y. R.**

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdolkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz
Programation.rcgic@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

COOPÉRATION ALGÉRO-BELGE

Une dynamique renouvelée au service du partenariat

Alger et Bruxelles sont en train de construire un partenariat dynamique sur les plans politique, économique et stratégique. Le renforcement des relations commerciales figure également au cœur de cette nouvelle dynamique de coopération entre les deux pays.

PAR MAHDI B

C'est ce qu'ont expliqué le ministre algérien des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Royaume de Belgique, Maxime Prévot, mardi et mercredi dans la capitale belge. En visite officielle en Belgique, M. Attaf a indiqué que les entretiens qu'il a eus avec M. Maxime Prévot ont permis d'« identifier plusieurs axes d'action » pour élever le niveau de la coopération « à la hauteur de nos ambitions communes ». Il a expliqué : « Il s'agit, en premier lieu, d'accroître davantage le volume de nos échanges commerciaux, qui s'établissent actuellement à environ 1,5 milliard de dollars américains, mais qui recèlent un potentiel de croissance beaucoup plus important ». Attaf a précisé avoir plaidé « pour une meilleure facilitation de l'accès des produits algériens aux marchés belge et européen, notamment les produits agricoles et agroalimentaires, les produits sidérurgiques, le ciment et ses dérivés, ainsi que les produits pharmaceutiques ». « En deuxième lieu, a-t-il poursuivi, il y a la nécessité de réactiver les mécanismes de coopération bilatérale, en particulier la Commission mixte de coopération économique et le Conseil d'affaires conjoint, afin de donner une impulsion renouvelée à notre partenariat ». Enfin, « nous avons souligné la nécessité de poursuivre la modernisation du cadre juridique régissant notre coopération, en actualisant les instruments existants et en concluant de nouveaux accords capables d'ouvrir la voie à des domaines de coopération encore plus prometteurs », a-t-il ajouté. Attaf a affirmé que cette visite intervient à un moment particulièrement opportun pour soutenir la nouvelle dynamique qui caractérise les relations entre les deux pays. « Une dynamique qui se manifeste avec force à trois niveaux essentiels : le niveau politique, celui de la coopération sectorielle et, enfin, celui des échanges économiques ». « Je suis convaincu que la conjugaison de ces trois niveaux nous permettra de franchir ensemble un nouveau cap vers un partenariat renforcé entre l'Algérie et la Belgique », a déclaré Attaf. Il a souligné que des résultats tangibles sont enregistrés dans plusieurs domaines, citant le transport aérien et maritime, la maintenance et la construction navale, la santé avec une coopération hospitalière renforcée, la justice avec une bonne coopération en matière d'entraide judiciaire, l'environnement ainsi que la gestion des questions migratoires. Quant aux échanges économiques, « nous saluons le regain d'intérêt des entreprises belges pour le marché algérien, qui s'est manifesté notamment par l'ouverture d'une représentation économique belge à Alger en octobre dernier ». Le chef de la diplomatie algérienne a profité de cette opportunité pour « inviter les opérateurs économiques de ce

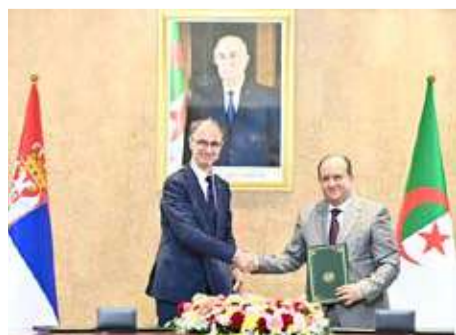


grand pays ami à accroître leur présence en Algérie et à saisir les nombreuses opportunités d'investissement qui ne cessent d'émerger, notamment dans les secteurs de l'énergie, tant conventionnelle que renouvelable, des mines, de l'agriculture saharienne, de l'industrie, des transports et de l'innovation ». Les relations entre Alger et Bruxelles ont également été abordées au cours de cette visite. Attaf a rappelé que « nous avons évoqué le partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne, que notre pays souhaite inscrire dans une trajectoire renouvelée, fondée sur l'équilibre des intérêts et la prise en compte des préoccupations légitimes des deux parties ». Hier, le ministre belge des Affaires étrangères, Maxime Prévot, a annoncé avoir reçu Ahmed Attaf au Palais d'Egmont à Bruxelles, marquant une nouvelle étape dans le renforcement des relations bilatérales. Dans un message publié sur le réseau social X, le chef de la diplomatie belge a souligné que cette rencontre s'inscrivait dans la continuité de sa visite à Alger il y a neuf mois, avec pour objectif de « rattraper le temps perdu ». À l'issue de la réunion, deux accords ont été signés avec la secrétaire d'État belge à l'Asile et la Migration, Anneleen Van Bossuyt : un accord de réadmission des personnes en séjour irrégulier et un accord d'exemption de visa. D'autres domaines de coopération, notamment judiciaire et policière, devraient suivre. Le ministre belge a également mis en avant les liens humains entre les deux pays, soulignant la présence d'une forte communauté algérienne et la prise en charge annuelle de centaines de patients algériens à Bruxelles dans le cadre d'accords spécifiques. Sur le plan économique,

il a rappelé les investissements d'entreprises belges en Algérie, notamment dans la construction, le dragage portuaire et la logistique. Il a également insisté sur l'importance du partenariat énergétique bilatéral, établi depuis près de quarante ans, notamment à travers le terminal de gaz naturel liquéfié (GNL) de Zeebrugge, fruit de la coopération entre les groupes Sonatrach et Fluxys. Dans le contexte géopolitique actuel au Moyen-Orient, le vice-Premier ministre belge a appelé à porter ce partenariat énergétique à un niveau supérieur, fondé sur « la confiance, la franchise et le respect mutuel ». En clair, la Belgique compte sur l'Algérie pour sécuriser ses approvisionnements en produits pétroliers, gaziers et pétrochimiques. Pour Prévot, cette rencontre reflète un partenariat bilatéral « qui ne se contente plus de promesses, mais qui avance et produit des résultats concrets ». Selon les chiffres de l'ambassade de Belgique en Algérie, la balance commerciale entre les deux pays s'établit à 611,7 millions d'euros, favorable à l'Algérie. Les importations belges concernent principalement les produits énergétiques (gaz, pétrole) à hauteur de 94,5 %, les métaux et le cuivre (2,9 %) et les engrais et produits chimiques (1,5 %). En 2025, Bruxelles a importé pour une valeur de 1,55 milliard de dollars, en baisse de 16,9 % par rapport à 2023. De son côté, l'Algérie a exporté pour une valeur de 935,1 millions d'euros, soit une hausse de 4,5 % par rapport à 2023. Selon l'Agence belge pour le commerce extérieur (ACE), l'Algérie est le 50^e client de la Belgique et son 36^e fournisseur, avec plus de 1 500 entreprises belges exportant vers le pays. ■

IL ACHÈVE SA VISITE EN ALGÉRIE

Le Premier ministre serbe repart rassuré



Le Premier ministre de Serbie, Daro Marcut, a quitté hier Alger au terme d'une visite de deux jours, au cours de laquelle il a été reçu par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Cette visite a été ponctuée par la signature de plusieurs accords couvrant différents secteurs, illustrant la volonté des deux pays de renforcer leur coopération bilatérale et de développer des partenariats stratégiques dans des domaines variés. À sa sortie, le Premier ministre serbe a été salué à l'aéroport international

Houari Boumediene par le Premier ministre algérien, Sifi Ghrieb, accompagné de plusieurs membres du gouvernement, ainsi que par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'Étranger et des Affaires africaines, Lounès Magramane, et par l'ambassadeur d'Algérie en Serbie, Fateh Mahrez. Cette visite de haut niveau confirme la détermination des deux nations à consolider leur partenariat et à intensifier leur coopération sur les plans économique, politique et culturel. ■

Éditorial L'EXPRESS

ALLIANCE

PAR MAHREZ Z

En visite officielle en Belgique, le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a affiché l'ambition de donner un nouvel élan aux relations économiques entre Alger et Bruxelles. Les discussions engagées avec les membres du gouvernement belge traduisent notamment la volonté d'œuvrer à un rééquilibrage des échanges commerciaux bilatéraux, au bénéfice d'une relation économique plus diversifiée et mutuellement avantageuse, à la hauteur de la relation diplomatique. Loin de se contenter de son traditionnel rôle de fournisseur énergétique, l'Algérie entend poursuivre la diversification de ses exportations hors hydrocarbures, en misant sur la montée en puissance de plusieurs secteurs, mais aussi sur la qualité de ses produits et leur conformité avec les différentes normes internationales. Avec un volume d'échanges estimé à 1,5 milliard de dollars, les relations commerciales entre l'Algérie et la Belgique restent modestes. Un constat partagé par les deux parties, alors même que les complémentarités économiques existent. Pour notre pays, l'enjeu est désormais d'aller au-delà de cette dynamique limitée, en diversifiant les exportations et en accédant plus largement au marché belge et européen. Attaf a ainsi plaidé pour « une meilleure facilitation de l'accès des produits algériens aux marchés belge et européen, notamment les produits agricoles et agroalimentaires, les produits sidérurgiques, le ciment et ses dérivés, ainsi que les produits pharmaceutiques ». « Il s'agit, en premier lieu, selon Attaf, d'« accroître davantage le volume des échanges commerciaux » qui recèlent un potentiel de croissance important. En deuxième lieu, il y a la nécessité de « réactiver les mécanismes de coopération bilatérale, en particulier la Commission mixte de coopération économique et le Conseil d'affaires conjoint, afin de donner une impulsion renouvelée à notre partenariat », a insisté Attaf. Ainsi, au-delà du cadre bilatéral, la relation globale avec l'Union européenne est également à adapter aux potentialités existantes. Il s'agit de favoriser un meilleur accès des produits nationaux au marché européen, mais aussi international, en mettant fin à plusieurs obstacles. La sidérurgie, en particulier, cristallise ces difficultés. Malgré une montée en puissance des capacités et de la qualité de la production nationale, les exportations vers l'Europe restent limitées, se heurtant notamment à la politique de quotas. L'agroalimentaire, ou encore le ciment, secteurs où notre pays dispose d'un important excédent exportable, connaissent également les mêmes difficultés à l'export, malgré une compétitivité avérée sur les marchés internationaux. C'est dans ce contexte que la dynamisation et l'intensification des relations économiques entre l'Algérie et la Belgique est évoquée, car il s'agit non seulement d'accroître le volume des échanges commerciaux, mais aussi de faciliter les flux en œuvrant à corriger progressivement les insuffisances qui persistent et à créer les conditions d'un partenariat plus équilibré. La réciprocité est désormais un point central, dans un environnement international de plus en plus concurrentiel.

Coopération arabe, Alger en première ligne

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a réaffirmé hier l'attachement constant de l'Algérie au renforcement du travail arabe collectif et à sa contribution active à toutes les initiatives destinées à assurer la stabilité et la sécurité dans la région. S'exprimant lors de la 43e session du Conseil des ministres de l'Intérieur arabes, tenue par visioconférence, le ministre a souligné que la coopération arabe demeure une priorité majeure dans le contexte géopolitique actuel. Il a insisté sur l'engagement de l'Algérie à soutenir toute initiative arabe et internationale visant à préserver la paix, garantir la sécurité et promouvoir un développement durable au sein des pays de la région. Saïd Sayoud a rappelé que l'Algérie, fidèle à ses principes, plaide pour le respect de la souveraineté des États et privilégie le dialogue comme moyen de règlement des conflits. Cette approche vise à protéger la région des effets des crises et à consolider la stabilité des peuples arabes. Il a exprimé la solidarité de l'Algérie avec les pays arabes victimes d'agressions militaires iraniennes, présentant ses condoléances aux familles des victimes et ses vœux de rétablissement pour les pertes matérielles subies. Le ministre a précisé que cette position reflète la politique constante du président Abdelmadjid Tebboune, qui veille à maintenir un dialogue permanent et une coordination étroite avec les pays arabes, notamment dans un contexte marqué par des tensions croissantes au Moyen-Orient et par des répercussions économiques mondiales. Ces tensions, a-t-il rappelé, favorisent la multiplication des menaces sécuritaires, l'expansion des groupes terroristes et criminels transnationaux, ainsi que l'intensification des trafics de drogue et des flux migratoires illégaux. Saïd Sayoud a réaffirmé le soutien de l'Algérie à toutes les initiatives visant à développer le travail arabe commun. Parmi celles-ci figure la deuxième phase de la stratégie arabe de lutte contre le terrorisme, mettant l'accent sur la rigueur dans la lutte contre le financement du terrorisme, le trafic de stupéfiants et le renforcement de la coopération sécuritaire entre États arabes. Il a également souligné l'importance d'une approche intégrée associant sécurité et développement, incluant la gouvernance, la lutte contre la corruption, la sensibilisation sociale et l'investissement dans les technologies, notamment la cybersécurité. En conclusion, le ministre a affirmé que, malgré l'ampleur des défis actuels, ceux-ci constituent un moteur pour l'unité et la solidarité arabes, permettant de construire un dispositif de sécurité intégré, efficace et capable de protéger les intérêts des États et de leurs populations. Cette session du Conseil a par ailleurs examiné la deuxième phase de la stratégie arabe de lutte contre le terrorisme, ainsi que les recommandations issues des conférences et réunions organisées par le secrétariat général entre les sessions, tout en abordant d'autres sujets stratégiques relatifs à la coopération arabe.

R. N.

RÉFORME DU RÉGIME ÉLECTORAL

L'APN adopte le projet de loi

L'Assemblée populaire nationale a entériné, mardi après-midi, une refonte d'ampleur du régime électoral. Réunis en séance plénière sous la présidence de Ibrahim Boughali, les députés ont adopté le projet de loi organique, en présence du ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, et de la ministre chargée des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali.

PAR NASSIM T.

D'après ce vote se cache un texte largement retravaillé : 85 articles modifiés, quatre nouvelles dispositions introduites et cinq supprimées. Le gouvernement met en avant un travail préparé à partir de consultations avec des partis et des acteurs politiques, avec pour objectif affiché de corriger les dysfonctionnements observés lors des précédents scrutins. Au cœur de la réforme se trouve la redéfinition du rôle de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Le projet trace une ligne de séparation plus nette entre ses missions de contrôle et les tâches matérielles, laissées à l'administration. Cette architecture est présentée comme un levier pour renforcer la neutralité de l'organisation électorale et limiter les zones d'interférence.

Le texte introduit également une réorganisation interne de l'Autorité : réduction du nombre de ses membres, affirmation du principe de décision collégiale et encadrement plus strict des profils, avec une exigence d'expérience dans le domaine électoral.

À l'échelle locale, le dispositif évolue lui aussi, avec l'instauration de coordonnateurs temporaires chargés d'assurer le suivi opérationnel. Sur le terrain des candidatures, le projet opte pour un double mouvement.



D'un côté, il allège certaines procédures, notamment en abaissant le seuil de signatures exigées et en élargissant les possibilités dans la constitution des listes. De l'autre, il introduit de nouveaux filtres : les candidats à la présidentielle devront désormais justifier de leur situation fiscale et de leur niveau d'instruction. Certaines règles d'inéligibilité sont, par ailleurs, harmonisées. La question de la crédibilité du processus électoral traverse l'ensemble du texte. Le projet impose ainsi une validation préalable des résultats par

le conseil de l'Autorité avant toute proclamation officielle, une étape supplémentaire censée renforcer la transparence. D'autres ajustements plus techniques sont prévus, comme l'intégration du numéro d'identification national sur la carte d'électeur ou la révision de plusieurs délais légaux.

Des dispositions transitoires accompagnent l'entrée en vigueur de la loi. Elles visent à encadrer les premiers scrutins organisés sous ce nouveau cadre, notamment en adaptant certaines conditions de candidature.

Dans son rapport préliminaire, la commission juridique, administrative et des libertés de l'APN considère ce texte comme une évolution notable du système électoral. Elle estime que les nouvelles règles sont de nature à consolider l'intégrité des scrutins et à améliorer leur organisation, avec en ligne de mire un objectif politique : restaurer la confiance des électeurs dans les institutions issues des urnes. Le document est désormais soumis aux députés pour examen approfondi, dans la perspective d'éventuels ajustements. ■

ELLE SE DISTINGUE DANS LE MONDE ARABE

L'Algérie se place en tête pour la parité femmes-hommes

L'Algérie se distingue dans le monde arabe par la place qu'elle accorde aux femmes dans la magistrature. Aujourd'hui, elles représentent plus de 49 % des magistrats, un taux jamais atteint dans la région, comme l'a rappelé Mme Isma Aïssiou, directrice nationale du projet. Le 12 mars 2026, lors de la 70e session de la Commission de la condition de la femme aux Nations unies à New York, l'Algérie a présenté son expérience en matière d'égalité dans la justice. Le pays a montré que ses efforts ne se limitent pas à des chiffres, mais s'inscrivent dans une stratégie claire et durable. Selon les experts, cette « approche » est crédible et structurée, avec des résultats concrets sur le terrain.

« Une dynamique crédible, progressive et solidement ancrée dans l'action institutionnelle » : c'est ainsi que l'ONU, par la voix de sa représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Natasha Van Rijn, décrit, dans les colonnes de notre confrère El Moudjahed, l'évolution du système judiciaire algérien. La parité ne se limite pas à modifier la composition des tribunaux. Elle reflète également « une évolution plus profonde de l'institution judiciaire, dans sa capacité à se transformer, à évoluer et à mieux refléter les réalités de la société ». Pour accompagner cette dy-



namique, le ministère de la Justice travaille en étroite collaboration avec le PNUD. Le projet ne se limite pas à promouvoir la présence des femmes dans les tribunaux : il vise également à leur offrir des outils et un accompagnement permettant de renforcer leur leadership et de structurer leur carrière. L'atelier de restitution organisé le 30 mars 2026 à Alger illustre cette approche, permettant de transformer la visibilité internationale en actions concrètes sur le plan national. L'un des outils clés de ce projet est le Gender Seal, un cadre qui aide les institutions à intégrer l'égalité femmes-hommes dans leur

fonctionnement. Selon le PNUD, il ne s'agit pas simplement d'un label : c'est « un cadre structurant d'auto-évaluation, d'amélioration et d'alignement institutionnel ». La candidature du ministère de la Justice au Gender Seal envoie un signal fort : il s'agit de « montrer que l'égalité n'est pas uniquement un principe, mais un facteur de cohérence institutionnelle, de performance publique et de modernisation administrative ». Dr Abdallah Al Dardari, directeur régional du PNUD pour les États arabes, souligne les effets concrets de ce dispositif : « Il optimise la planification, la budgétisation, l'exécution des po-

litiques et la participation de toutes les franges sociales concernées, tout en renforçant la confiance dans l'action publique ». Il ajoute : « L'extension progressive de l'accès des institutions au Gender Seal pourrait préparer le terrain à un essor significatif et durable de la performance institutionnelle », peut-on encore lire sur les colonnes d'El Moudjahed. À ce jour, 413 femmes juges ont été formées, soit 14 % de la population ciblée. Ce chiffre constitue une étape importante pour structurer les parcours professionnels et pérenniser les acquis. Le rôle du PNUD est d'accompagner ces efforts, « renforcer les capacités, favoriser les synergies et contribuer à faire de l'égalité un axe structurant du renforcement institutionnel ». Cette avancée participe aux Objectifs de développement durable des Nations unies, notamment l'ODD 5 sur l'égalité des sexes et l'ODD 16 sur des institutions efficaces et inclusives. Mais elle va au-delà : elle montre qu'une justice plus représentative est aussi plus solide et capable de répondre aux attentes de la société. L'expérience algérienne le démontre : faire progresser l'égalité dans la justice ne consiste pas seulement à accroître la présence des femmes, mais à renforcer durablement les institutions et leur capacité à mieux servir l'intérêt général.

N. T.

EN VUE DE RENFORCER L'OUTIL STATISTIQUE

Le ministère de la Santé lance le MICS7

Le ministère de la Santé a lancé hier la 7e édition de l'Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS7). L'événement a été marqué par l'installation du Comité consultatif chargé de piloter l'opération nationale d'envergure qui couvrira plus de 32 000 ménages et fournira près de 200 indicateurs précis sur la situation des enfants, des femmes et familles. Cette enquête constitue un outil stratégique central pour l'aide à la décision, en fournissant des données fiables et comparables aux niveaux national et international.

PAR MERIEM KA

Le Secrétaire général du ministère de la Santé, M. Mohamed Talhi, a présidé, au nom du ministre de la Santé, le Professeur Mohamed Seddik Aït Messoudan, le lancement officiel de la septième édition de l'Enquête par grappe à indicateurs multiples (MICS7). Cet événement a été marqué par l'installation du Comité consultatif chargé de piloter cette opération nationale d'envergure, a indiqué hier un communiqué du ministère. Cette enquête constitue, selon le communiqué, « l'une des opérations statistiques nationales les plus importantes, puisqu'elle couvrira 32 800 ménages à travers les différentes wilayas du pays et fournira près de 200 indicateurs précis sur la situation des enfants, des femmes et des familles. L'une des évolutions les plus marquantes de cette édition est l'analyse spécifique de la wilaya d'Alger pour la première fois. « Cela témoigne d'une prise de conscience croissante de la nécessité de comprendre les disparités régionales au sein du pays, plutôt que de l'appréhender

comme un bloc monolithique et homogène», ajoute la même source. Cette enquête représente, selon le communiqué, « un outil stratégique central pour l'aide à la décision, en fournissant des données fiables et comparables aux niveaux national et international. Cela contribue à orienter les politiques publiques de manière plus efficace et permet également de suivre les progrès accomplis dans la réalisation de 11 objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030. » L'enquête est réalisée sous l'égide du ministère de la Santé, précise la même source, « avec le soutien du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la contribution d'autres agences onusiennes, notamment le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), dans le cadre des engagements internationaux de l'Algérie en matière de développement. ». « Lors de l'installation de cette commission consultative, le ministre de la Santé a affirmé, « que le succès de cette enquête nécessite une mobilisation collective et un engagement effectif de l'ensemble des acteurs », tout en soulignant l'importance d'une ex-



ploitation optimale des données recueillies, afin de contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des citoyens et au renforcement de leur bien-être. » Il y a lieu de préciser que le MICS7 est un programme international d'enquêtes auprès des ménages, développé par

l'UNICEF permettant d'obtenir des données comparables au niveau international et de calculer des indicateurs pour les ODD et d'autres engagements internationaux. L'enquête concerne les femmes âgées de 15 à 49 ans, enfants de moins de 5 ans, et de plus en plus, adolescents et hom-

mes. L'enquête fournit des données fiables, récentes et désagrégées sur la situation des femmes et des enfants pour suivre les ODD, et mesurer des indicateurs clés (santé, éducation, protection, nutrition, eau/assainissement) pour orienter les politiques publiques. ■

Souveraineté numérique et intégration des réseaux

L'Afrique adopte la Déclaration d'Alger

Les ministres africains responsables des télécommunications ont adopté la Déclaration d'Alger sur la souveraineté des télécommunications africaines et la connectivité intégrée (2026-2030), a annoncé hier le ministère de la Poste et des télécommunications dans un communiqué. Selon le communiqué, le ministre de tutelle, Sid Ali Zerrouki a présidé une session ministérielle de haut niveau, ayant réuni des ministres et des hauts responsables de divers pays du continent, ainsi que des représentants d'organisations régionales et internationales, des instances de régulation et des institutions de financement du développement, dans le cadre du sommet Global Africa Tech 2026, qui s'est tenu à Alger du 28 au 30 mars 2026. Ladite Déclaration

consacre le principe de « l'inclusivité souveraine » en tant que socle philosophique et orientation pratique. Elle récuse ainsi toute opposition artificielle entre la nécessité de connecter les peuples et les impératifs de la souveraineté numérique continentale, tout en affirmant que l'élargissement de l'accès et le renforcement de l'autonomie stratégique sont deux objectifs indissociables. De plus, la Déclaration établit un cadre continental intégré englobant le développement de centres de données, de points d'échange Internet et de solutions de cloud computing souverain sur le sol africain. Elle vise également à renforcer la cybersécurité et à soutenir les écosystèmes technologiques endogènes, ajoute la même source. Ce document politique continental de référence

comprend quatorze articles définissant des engagements contraignants dans les domaines de la connectivité universelle, de la protection des infrastructures numériques critiques, de la souveraineté des données et du développement du capital humain. Pour la mise en œuvre de ces engagements, les participants ont convenu de la création d'un secrétariat général de suivi et de coordination, dénommé SPAS-GAT, qui aura pour mission de faciliter la coordination entre les États membres, d'encourager l'échange d'informations et de bonnes pratiques, de soutenir le suivi des projets prioritaires et de mobiliser les partenaires techniques et financiers. Les cadres de gouvernance, de fonctionnement et d'hébergement de ce secrétariat seront définis en concertation avec

les États membres, dans un esprit de complémentarité avec les mécanismes africains existants. » Dans son allocution devant les décideurs africains, M. Zerrouki a souligné que l'Algérie propose à travers le sommet, un véritable modèle continental d'action commune, fondé sur la vision « Tous les réseaux, une seule convergence ». Celle-ci vise à réaliser l'interopérabilité totale des infrastructures terrestres, maritimes et spatiales du continent. Le ministre a affirmé que l'infrastructure des télécommunications n'est plus une question sectorielle au sens étroit du terme, mais qu'elle est devenue un pilier stratégique de souveraineté, de résilience et d'inclusivité, ainsi qu'un socle indispensable pour l'intégration économique continentale. ■

M. Ka

ELLE DÉMANTÈLE PLUSIEURS RÉSEAUX

L'ANP saisit drogue, carburant et équipements illicites



Un terroriste armé s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar et 6 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans différentes opérations à travers le territoire national, durant la période allant du 25 au 31 mars 2026, a indiqué hier un bilan opérationnel de l'ANP. « Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 25 au 31 mars 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui ont fait intervenir le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », précise la même source. Dans le cadre de la

lutte antiterroriste et « grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé B.A dit El-Cherif s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar, en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et divers effets, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 6 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations ». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts déployés afin de contrer le fléau du narcotraffic dans notre pays, « des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 34 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 2 quintaux et 86 kilogrammes de kif traité provenant des frontières

avec le Maroc, alors que 51.772 comprimés psychotropes ont été saisis ». « A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Illizi et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont 771 individus et saisis 29 véhicules, 196 groupes électrogènes, 110 marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicites », ajoute le bilan. De même, « 18 autres individus ont été appréhendés et 2 fusils à lunette, un pistolet mitrailleur, un fusil de chasse, 32.415 litres de carburants, 65 quintaux de tabacs et 22 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes ». Par ailleurs, « 577 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national, conclut le bilan opérationnel de l'ANP. ■

R. N.

AVEC UNE PRODUCTION DE 11 MILLIONS DE MÈTRES CUBES L'Algérie, quatrième producteur mondial d'hélium

Le classement des principaux pays producteurs d'hélium en 2025 révèle que le Qatar conserve sa deuxième place, tandis que l'Algérie occupe la quatrième place.



FATIHA AMALOU.

L'Algérie est classée quatrième producteur mondial d'hélium en 2025, avec une production atteignant 11 millions de mètres cubes, selon des données récentes analysées par l'Energy Research Unit (basée à Washington, D.C.). Ce classement intervient alors que le marché mondial est confronté à une volatilité croissante en raison des perturbations des approvisionnements qataris et de la hausse des prix. Les données montrent également que la production mondiale d'hélium a poursuivi sa croissance, atteignant environ 190 millions de mètres cubes en 2025. Les États-Unis conservent leur première place avec une production de 81 millions de mètres cubes, soit près de 43 % de la production mondiale. Le Qatar suit avec une production d'environ

63 à 64 millions de mètres cubes, représentant environ un tiers de l'offre mondiale. L'Algérie se classe quatrième avec une production stable de 11 millions de mètres cubes, sans augmentation par rapport à 2024. Elle se situe ainsi derrière la Russie, dont la production a atteint environ 17 à 18 millions de mètres cubes. Le Canada arrive en cinquième position avec 6 millions de mètres cubes, suivi de la Chine et de la Pologne, qui produisent chacune 3 millions de mètres cubes. En termes de réserves, l'Algérie se distingue parmi les principaux détenteurs de cette ressource stratégique, occupant la troisième place mondiale avec des réserves estimées à environ 8,2 milliards de mètres cubes. Elle suit les États-Unis, qui possèdent 20,6 milliards de mètres cubes, et le Qatar, deuxième. Ces indicateurs interviennent dans un contexte de marché mondial turbulent,

notamment après que le Qatar a déclaré la force majeure en mars 2026 suite à l'arrêt de ses installations gazières. Cet incident a entraîné une perturbation importante des approvisionnements mondiaux en hélium, Doha contribuant à environ un tiers de la production mondiale. Cette perturbation a provoqué une forte hausse des prix et des inquiétudes accrues quant aux pénuries d'approvisionnement, ce qui pourrait offrir à l'Algérie l'opportunité de tirer profit de la hausse des prix et d'augmenter ses recettes d'exportation. L'hélium est un élément essentiel des industries de pointe, notamment pour le refroidissement à très faible volume, la fabrication de semi-conducteurs et les applications médicales et aérospatiales. La stabilité de sa production et la diversité de ses sources sont donc cruciales pour la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales.

R.E.

PROJET GARA DJEBILET

Un investissement de 750 millions de dollars

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache a présidé, mardi à Alger, une réunion de travail consacrée au suivi du projet de valorisation du minerai de fer de la mine de Gara Djebilet, en tant que l'un des projets stratégiques structurants en Algérie, indique un communiqué de l'Agence. La réunion s'est tenue au siège de l'Agence, en présence du PDG du groupe de la Société nationale de recherche et d'exploitation minière (Sonarem), Reda Belhadj, du vice-président du groupe «Tosyali Algérie», Alp Topcuoglu, aux côtés d'un représentant de la direction générale des domaines nationaux (DGDN) et de cadres de l'Agence, précise la même source.

Au cours de cette rencontre, l'état d'avancement du projet de valorisation du minerai de fer a été examiné, lequel s'inscrit dans le cadre de la démarche nationale visant à développer la filière sidérurgique, à travers le traitement du minerai de Gara Djebilet et la production de concentré de fer à l'aide de technologies avancées de déphosphoration, avec une capacité annuelle estimée à 4 millions de tonnes. Ce projet, porté par la société mixte FTTF, est le fruit d'un partenariat entre la filiale du groupe «Sonarem», la Société nationale du fer et de l'acier (FERAAL), et le groupe «Tosyali Algérie», pour un investissement dépassant 750 millions USD, note le communiqué. A ce titre, le projet devrait permettre la création d'au moins 760 emplois directs, en sus de milliers d'emplois indirects, à même de contribuer à dynamiser l'activité écono-

mique aux niveaux local et national, ajoute la même source. La réunion a permis en outre d'aborder les aspects pratiques liés à la concrétisation du projet dans la wilaya de Béchar, en tant que partie intégrante du projet intégré de la mine de Gara Djebilet, qui devrait constituer un véritable levier pour la relance de l'industrie lourde nationale, la réduction de la dépendance aux importations et le renforcement de la sécurité industrielle et minière du pays. Dans ce contexte, M. Rekkache a réaffirmé l'engagement de l'AAPI à accompagner ce projet à toutes ses étapes, notamment en facilitant l'obtention des autorisations nécessaires et en bénéficiant du foncier économique et des avantages fiscaux et parafiscaux, afin d'accélérer son entrée en exploitation, conclut le communiqué.

R.E.

VALEURS MOBILIÈRES RENFORCER LA COOPÉRATION ENTRE LES AUTORITÉS DE SURVEILLANCE DE LA RÉGION

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), représentée par son président Youcef Bouzenada, a participé, par visioconférence, à la réunion annuelle du Comité régional Afrique et Moyen-Orient de l'Organisation internationale des commissions de Valeurs (OICV), indique mardi un communiqué de la Commission.

Cette rencontre a servi de plateforme pour l'échange de vues et d'expertises entre les membres de l'organisation sur des sujets d'intérêt commun, les participants ayant présenté des mises à jour sur l'état actuel de leurs marchés ainsi que sur les mesures adoptées pour garantir leur résilience et leur stabilité.

La réunion a également permis d'aborder les défis liés à la surveillance, à l'utilisation des technologies et à l'intelligence artificielle. Les membres ont partagé leurs expériences en matière d'utilisation de la technologie à des fins de supervision et de renforcement de la coopération transfrontalière dans ce domaine.

Cette réunion a constitué une occasion pour renforcer la coopération entre les autorités de surveillance de la région et le partage des meilleures pratiques, contribuant ainsi au développement des marchés financiers et à la protection des investisseurs, souligne le communiqué.

R.E.

CNEP-BANQUE : L'ASSURANCE HABITATION GÉNÉRALISÉE DANS TOUTES LES

AGENCES

La CNEP-Banque et CASH Assurances ont annoncé, mardi dans un communiqué commun, la généralisation, à compter du 1er avril 2026, de la commercialisation des produits d'assurance «Catastrophes Naturelles» (CAT-NAT) et «Multirisques Habitation» (MH) dans l'ensemble des agences de la banque à travers le territoire national.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du partenariat stratégique entre les deux institutions, après un déploiement pilote lancé le 9 novembre 2025 dans 36 agences. Le dispositif couvrira désormais l'ensemble du réseau de la CNEP-Banque, composé de 231 agences, facilitant l'accès des citoyens à des solutions d'assurance adaptées à la protection de leurs biens immobiliers. L'assurance CAT-NAT protège contre les risques naturels majeurs tels que les séismes, inondations, tempêtes et glissements de terrain. L'assurance Multirisques Habitation offre, quant à elle, une couverture contre les sinistres domestiques, notamment incendie, dégâts des eaux, vol, bris de glace, tout en incluant une garantie de responsabilité civile et un service d'assistance domiciliaire.

Les deux institutions mettent en avant la complémentarité de leurs expertises : CASH Assurances pour la gestion des risques et la CNEP-Banque pour le financement immobilier et la bancassurance. Selon elles, cette démarche vise à renforcer la protection du patrimoine immobilier des citoyens, en proposant des solutions accessibles et adaptées à leurs besoins.

R.E.

HOUARI TIGHARSI, EXPERT EN ÉCONOMIE:

«L'Algérie et la Serbie doivent tirer parti de leur potentiel économique et scientifique respectif»

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Djellaoui, intensifie ses inspections sur le terrain pour la ligne minière Est (Annaba-Souk Ahras-Tébessa-Bled El Hadba), exigeant une accélération des travaux pour une livraison avant fin 2026.



FATIHA A.

C'est ce qu'a indiqué hier le spécialiste en sciences économiques, le Dr Houari Tigharsi affirmant que cette démarche s'inscrit dans une vision pragmatique visant à consolider les relations avec les nations d'Europe du Sud-Est. Dans une intervention à la radio nationale chaîne 1, M. Tigharsi a expliqué que cette visite prolonge naturellement les liens historiques unissant l'Algérie et la Serbie. La Serbie, en tant qu'État successeur de l'ex-Yougoslavie, a joué un rôle de premier plan au sein du Mouvement des non-alignés dans les années 1970, aux côtés de l'Algérie. Ce rôle s'est appuyé sur la relation étroite qui unissait les anciens présidents, une relation fondée sur l'amitié, des positions communes et la lutte pour un ordre mondial plus équilibré et plus juste. Il a ajouté que les deux pays doivent dynamiser ces relations et tirer parti de leur potentiel

économique et scientifique respectif. La Serbie constitue une porte d'entrée vers les Balkans, tandis que l'Algérie, riche en ressources énergétiques, notamment en gaz et en pétrole, est une porte d'entrée stratégique vers l'Afrique, ce qui en fait un partenaire fiable face à la demande énergétique mondiale croissante. L'expert a souligné que cette visite ne relève pas d'un simple protocole, mais témoigne d'une évolution plus profonde des politiques économiques et diplomatiques des deux pays. L'Algérie cherche à diversifier ses partenaires et à ne plus se limiter aux partenaires traditionnels d'Europe occidentale, tandis que la Serbie s'attache à développer ses relations en Afrique et dans le monde arabe. Il a également mis en évidence une convergence d'intérêts manifeste entre les deux pays. L'Algérie souhaite tirer profit de l'expertise industrielle et technologique serbe pour développer son économie, tandis que la Serbie est en quête de nouveaux marchés et de nouvelles ressources. L'Algérie et la Serbie cherchent activement à renforcer leurs échanges économiques, jugés mo-

destes, en se concentrant sur les hydrocarbures, l'industrie, le commerce et l'agriculture. Les deux pays visent à créer un Conseil d'affaires mixte pour booster l'investissement et les exportations, signant divers accords de coopération en 2026. La Serbie s'intéresse à l'importation de gaz naturel algérien et à la coopération dans le secteur pétrolier et des opportunités de partenariats existant dans l'industrie de transformation, le matériel agricole, les matériaux de construction et le secteur minier, notamment les engrais. Il y a aussi une volonté de créer un Conseil d'affaires algéro-serbe pour faciliter le contact entre opérateurs, encourager la participation aux foires et augmenter les échanges. L'agriculture, les transports, les ressources hydriques, l'enseignement supérieur et le tourisme ont été identifiés pour renforcer le cadre juridique bilatéral. La Serbie, en forte croissance, voit en l'Algérie un partenaire stratégique en Afrique, tandis que l'Algérie cherche à diversifier ses partenaires commerciaux et stimuler ses exportations hors hydrocarbures

MUSTAPHA BENAOUÏ EXPERT AGRICOLE:

«L'importation des moutons apparaît comme une solution nécessaire»

L'expert en agriculture et ancien cadre au ministère de l'Agriculture, Mustapha Benaoui, est revenu ce hier sur l'opération d'importation des moutons en prévision de l'Aïd al-Adha et qui a officiellement débuté avec l'arrivée, jeudi dernier, de la première cargaison au port d'Alger, marquant le lancement d'un dispositif que les autorités comptent accélérer dès la semaine prochaine, précisant que « cette initiative, pilotée par le ministère de l'Agriculture, vise à approvisionner le marché national et à atténuer la pression sur un cheptel local en baisse. » Le convive de l'émission « L'invité du jour » de la chaîne 3 de la Radio algérienne a, d'emblée, rappelé que « les importations proviennent de plusieurs pays, notamment l'Espagne, la Roumanie, le Brésil et l'Uruguay, avec la mobilisation de quatre opérateurs internationaux », ajoutant que l'opération s'étalera sur une période d'environ 60 jours, « avec un objectif affiché de distribution d'un million de têtes à travers le territoire national. » « Nous sommes en face d'une période de deux mois pour livrer un million de têtes, ce qui n'est pas une chose aisée », a déclaré M Benaoui, insistant sur « la multiplicité des étapes, allant de

l'arrivée des animaux à leur mise en quarantaine, puis à leur distribution via des points de vente dédiés. » Tout en indiquant que cinq ports sont concernés par la réception des cargaisons, à savoir Oran, Mostaganem, Ténès, Alger et Annaba, il dira qu'« après leur arrivée, les moutons seront soumis à une quarantaine sanitaire d'une durée variant entre 20 jours et un mois, incluant des opérations de dépistage avant leur mise sur le marché. » L'un des principaux défis reste la prise en charge du cheptel durant cette période. Dans ce sens, M Benaoui précisera que « la prise en charge du cheptel en matière d'alimentation, d'abreuvement et de couverture sanitaire est essentielle », estimant « qu'un mouton nécessite en moyenne entre 600 et 700 grammes d'aliments par jour, soit un besoin global d'environ 30 000 tonnes, outre une consommation en eau de 3 à 5 litres par jour et par tête. » Par ailleurs, M Benaoui a affirmé que « le transport constitue également un enjeu logistique majeur. Un camion aménagé peut transporter jusqu'à 120 têtes, contre 60 pour un véhicule non adapté. La réussite de l'opération dépendra donc de la disponibilité de moyens de transport conformes et suffisants. » Concernant la distribution, il a souligné que les autorités ont prévu une densification des points

de vente à travers les wilayas, avec une volonté affichée d'éviter les dysfonctionnements observés lors de la campagne précédente. Toutefois, Benaoui plaide pour « une implication directe des grands éleveurs, disposant selon lui des capacités logistiques nécessaires. » Sur la question de l'équité dans la distribution, l'expert rappelle que le volume prévu reste limité face aux besoins réels. « Le million de têtes est insuffisant vis-à-vis de la demande », affirme-t-il, estimant que « les besoins nationaux se situent entre 3,5 et 4 millions de têtes », indiquant également que « le cheptel national est estimé à environ 18 millions de têtes, dont seule une partie est apte à l'abattage. » Dans ce contexte, l'importation apparaît comme une solution nécessaire, mais aussi comme une stratégie à long terme. Benaoui explique que « c'est une opération stratégique qui va durer dans le temps, 5 à 8 ans, pour permettre la reconstitution du cheptel national », évoquant « la dégradation des parcours naturels et la nécessité de réduire la pression sur les ressources locales. » Enfin, il propose une évolution du modèle actuel en suggérant « une importation continue tout au long de l'année plutôt que concentrée avant l'Aïd ». « C'est l'opération la plus rationnelle », conclut-il, appelant à une approche plus durable et mieux planifiée.

R.E.

Contrôle des appareils à gaz domestiques

Le personnel du LNE en formation spécialisée

Dans le cadre de ses efforts pour renforcer les capacités techniques et analytiques du Laboratoire national d'essais (LNE) en matière de contrôle des appareils à gaz domestiques, le personnel du laboratoire poursuit une formation spécialisée au siège du LNE sur l'utilisation d'une plateforme d'essais avancée conçue pour ce type d'appareil.

« Cette formation s'inscrit dans le cadre du développement continu des mécanismes de contrôle et d'essais et du renforcement des normes de sécurité et de qualité des appareils à gaz, notamment ceux destinés à un usage domestique, tels que les chaudières, les chauffe-eau instantanés et les appareils de chauffage », indique un communiqué du ministère du commerce intérieur.

La formation est animée par Roberto Riolfi, formateur expert et représentant de l'entreprise italienne qui fabrique la plateforme d'essais. Il dispense une formation technique spécialisée au personnel du laboratoire sur le fonctionnement et l'utilisation de la plateforme pour réaliser des essais et des analyses conformément aux normes techniques établies.

Cette formation vise à accroître le niveau de compétence du personnel du Laboratoire national d'essais et à lui permettre de maîtriser les technologies modernes d'essai des appareils à gaz, contribuant ainsi au renforcement du système d'évaluation de la conformité et à la garantie de la sécurité des consommateurs.

Le Laboratoire National d'Essais (LNE) joue un rôle stratégique dans la sécurité des consommateurs en vérifiant la conformité réglementaire des appareils à gaz domestiques. Il effectue des tests techniques pour prévenir les accidents liés au monoxyde de carbone, analyse les produits importés/locaux, et délivre des certificats de conformité.

Il évalue la sécurité et la qualité des appareils à gaz pour protéger la santé des consommateurs. Le LNE est habilité à tester et certifier les détecteurs de monoxyde de carbone, en vérifiant notamment la conformité des appareils aux normes réglementaires (courbes de décharge, alarmes). Le laboratoire réalise des essais mécaniques, dimensionnels et physico-chimiques sur les équipements. Il collabore avec le ministère du Commerce intérieur dans les enquêtes nationales sur la conformité des appareils de chauffage et de cuisine. Le LNE participe à la délivrance de certificats de conformité obligatoires pour la mise sur le marché d'appareils, aux côtés des laboratoires de Sonelgaz et d'autres laboratoires agréés. Le LNE est une structure pivot pour la protection des consommateurs face à l'augmentation des accidents domestiques durant la saison hivernale.

F.A.

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

La CNAS enregistre plus de 83.000 opérations numériques à Tiaret

La digitalisation des services de la CNAS s'accélère à Tiaret facilitant les démarches des assurés et des employeurs grâce à des milliers d'opérations réalisées à distance.



L'agence de wilaya de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de Tiaret a réalisé, depuis le début de l'année, un total de 83 681 opérations via ses plateformes numériques, selon son service de communication. D'après Amine Kouadria, chargé de la communication et cité par l'APS, ces chiffres traduisent une utilisation de plus en plus importante des services en ligne par les assurés ainsi que par les employeurs. Parmi ces opérations, 78 707 ont été effectuées à travers l'espace « El-Hanaa », destiné aux assurés sociaux et à leurs ayants droit, tandis que 4 974 transactions ont été enregist-

trées via la plateforme « Télédéclarations », réservée aux employeurs. En ce qui concerne les prestations offertes par « El-Hanaa », 275 demandes d'arrêt de travail pour cause de maladie ont été traitées, en plus de 1 543 demandes de carte « Chifa » prises en charge. Par ailleurs, 76 891 mises à jour de cartes ont été réalisées auprès de plus de 300 pharmaciens conventionnés répartis à travers la wilaya, garantissant ainsi un suivi sécurisé et efficace des assurés. Du côté de la plateforme « Télédéclarations », les employeurs ont pu obtenir 631 attestations de paiement des cotisations, ainsi que 4 343 attestations d'affiliation ou de non-affiliation, sans avoir à se déplacer. Selon Amine Kouadria, ces résultats illustrent

l'adhésion croissante des usagers au processus de digitalisation, dans lequel la CNAS a accompli des avancées notables ces dernières années. Il a également souligné que ces outils numériques ont permis de réduire les déplacements et les temps d'attente des citoyens, tout en allégeant la charge administrative des agents. Cette évolution a contribué à diminuer d'environ 50 % le nombre de réceptions quotidiennes au niveau des structures de la Caisse. Ainsi, la CNAS de Tiaret confirme, à travers ces initiatives, l'efficacité de la transformation numérique dans l'amélioration de l'accès aux services sociaux, l'optimisation de la gestion des prestations et le renforcement de la proximité avec les usagers.

RENFORCEMENT DU SECTEUR DE LA SANTÉ

Sept médecins spécialistes à Nâama

Le secteur de la santé de la wilaya de Nâama a été renforcé, récemment, par sept médecins spécialistes, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à soutenir la couverture sanitaire spécialisée dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux, at-on appris, mardi, auprès de la direction de la Santé et de la Population (DSP). Le directeur du secteur, Darnane Ahmed, a indiqué que ce renfort comprend deux médecins spécialistes en radiologie et imagerie médicale, une gynécologue-obstétricienne, un pédiatre, un spécialiste en médecine interne,

ainsi que deux chirurgiens pédiatres. Ces praticiens ont déjà pris leurs fonctions dans plusieurs établissements hospitaliers de la wilaya. Ils ont été répartis entre l'établissement public hospitalier « Kadri Ahmed » au chef-lieu de wilaya, l'hôpital « Frères Chenafa » à Mecheria, l'hôpital « Mohamed Boudiaf » à Aïn Sefra, ainsi que l'établissement hospitalier spécialisé mère-enfant « Les Frères Rahmani » à Mecheria, selon la même source. Ce renforcement s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des ressources humaines spécialisées et de la prise en charge optimale des patients, notamment les malades atteints de

cancer, surtout après la mise en service d'un équipement d'imagerie par résonance magnétique (IRM) à l'hôpital « Kadri Ahmed », considéré parmi les équipements médicaux les plus modernes, pour un coût dépassant 230 millions de dinars. Par ailleurs, le secteur a récemment retenu d'une nouvelle promotion d'agents paramédicaux diplômés de l'Institut de formation paramédicale de Nâama, dans les spécialités d'aides-soignants, d'agents de puériculture et d'assistants en chirurgie dentaire, qui ont été affectés aux différents établissements de santé de la wilaya.

JIJEL

2,4 milliards DA pour plusieurs projets de développement

Une enveloppe financière de 2,4 milliards DA a été octroyée au titre de l'exercice 2026 pour soutenir le développement local à travers les communes de la wilaya de Jijel, a révélé mardi le wali, Ahmed Meguelati. Intervenant au cours de la première session ordinaire de l'APW, le même responsable a précisé que cette enveloppe mobilisée au titre

du programme de soutien au développement socio-économique des communes financera la réalisation de 166 opérations de développement. La répartition aux communes de cette enveloppe a tenu compte des taux de consommation des crédits 2025 et d'avancement des travaux des projets en cours de réalisation, a précisé le chef de l'exécutif local. La wilaya de Jijel a retenu l'année passée de

412 opérations de développement qui traduisent "la détermination des autorités supérieures du pays à prendre en charge les préoccupations des citoyens et promouvoir le niveau de développement dans cette wilaya", a rappelé le wali. Il a également fait état de l'achèvement durant 2025 de 113 opérations sur 149 opérations engagées au profit des localités reculées.

SKIKDA

Ateliers d'entrepreneuriat pour 51 étudiants

Un total de 51 étudiants porteurs de projets, provenant de diverses universités, centres de recherche et entreprises, participent, du 30 mars au 3 avril, à des ateliers dédiés à l'entrepreneuriat organisés à l'université du 20 août de Skikda. Selon l'APS, cette initiative est encadrée par la cellule d'orientation et d'accompagnement des projets économiques relevant de la Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion.

À l'occasion du lancement de ces ateliers, le Dr Sara Zarkot, coordinatrice de l'activité, a précisé à l'APS que cette formation, également assurée à distance via téléconférence, est dispensée par des enseignants de la faculté, des experts de la cellule d'accompagnement, en collaboration avec l'incubateur de l'université, ainsi que par des formateurs spécialisés dans le domaine de l'entrepreneuriat. Les participants suivent plusieurs modules thématiques portant notamment sur l'analyse du modèle économique, les volets juridiques et financiers de l'entreprise, ainsi que sur l'accompagnement à la phase initiale de conception des projets et à l'élaboration d'un plan de travail structuré et cohérent. Ces ateliers ont pour objectif de consolider les compétences pratiques des jeunes porteurs de projets et de les aider à concrétiser leurs idées sur le terrain. À l'issue de cette formation, huit projets seront retenus par les encadreurs afin de bénéficier d'un suivi personnalisé jusqu'à leur réalisation effective. Les participants regroupent des étudiants issus des universités de Skikda, Annaba, Sétif, Biskra et Naâma, en plus de porteurs de projets provenant de centres de recherche et d'entreprises économiques. Cette démarche témoigne de l'engagement de l'université et de ses partenaires en faveur de la promotion de l'esprit entrepreneurial et du soutien à l'innovation chez les jeunes talents algériens.

BLIDA

Forte affluence au Salon national de l'artisanat

La place de la Liberté, en plein centre de Blida, s'est transformée en un espace animé et coloré à l'occasion du Salon national de l'artisanat, ouvert dimanche, attirant un grand nombre de visiteurs. Près de 80 artisans venus de différentes wilayas exposent leurs créations, reflétant la richesse et la diversité du patrimoine algérien.

Les stands présentent des vêtements brodés, bijoux en argent et en or, poteries, céramiques, tapis traditionnels, ainsi que des produits naturels (savons, huiles, miel) et des spécialités culinaires artisanales.

Pour les exposants, cette manifestation constitue une opportunité unique de promouvoir leurs produits et d'élargir leur clientèle. Certains, comme Yahiaoui Alaoua, mettent en avant la qualité de leurs produits naturels, tandis que Youcef Naâmane, exposant des bijoux traditionnels, souligne l'intérêt d'échanger avec des artisans venus de différentes régions pour enrichir son savoir-faire et valoriser la profession. Organisé par la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers (CAM) sous l'égide du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, le Salon, situé stratégiquement au centre-ville (Beb Es'Sebt), attire des visiteurs locaux et venus d'autres wilayas, offrant ainsi un cadre propice à la promotion et à la commercialisation des produits artisanaux. Depuis l'ouverture de l'événement, les visiteurs n'ont pas caché leur admiration pour la qualité et l'authenticité des produits exposés, exprimant leur intérêt à soutenir l'artisanat algérien. Le directeur de la CAM, Saâdi Aït Zerrouk, a invité la population et les touristes à profiter du Salon, coïncidant avec les vacances scolaires de printemps, pour découvrir les richesses artisanales des différentes régions du pays. Le Salon national de l'artisanat sera clôturé aujourd'hui.

Autisme tardif

Comprendre ce trouble méconnu

La Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme célébrée chaque année le 2 avril est l'occasion de rappeler l'importance de la détection précoce, de la sensibilisation et de l'inclusion des personnes autistes, y compris celles qui n'ont pas été diagnostiquées à l'âge adulte.



PAR AMEL B

La Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, célébrée chaque année le 2 avril, est une opportunité de mettre en lumière une réalité encore méconnue : le sous-diagnostic de l'autisme à l'âge adulte et ses conséquences profondes sur des millions de personnes à travers le monde. L'autisme, ou trouble du spectre de l'autisme (TSA), est un trouble neurodéveloppemental caractérisé par des difficultés persistantes dans les interactions sociales, la communication et des comportements ou intérêts restreints ou répétitifs, qui apparaît dès la petite enfance mais n'est souvent diagnostiqué que bien plus tard, parfois à l'âge adulte ou jamais. Selon les données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), environ 1 personne sur 127 dans le monde présente un TSA, et bien que ces caractéristiques soient présentes dès le jeune âge, elles ne sont pas toujours reconnues tôt, en partie parce que les capacités et les besoins des personnes autistes varient largement.

Un phénomène inquiétant ressort des recherches récentes : près de 9 adultes autistes sur 10 de plus de 40 ans n'ont jamais reçu de diagnostic officiel. Cette donnée, mise en évidence par des études britanniques, illustre l'ampleur du sous-diagnostic chez les adultes qui ont grandi dans des contextes où la reconnaissance du TSA était limitée ou réduite à des formes sévères associées à une déficience intellectuelle. En réalité, de nombreuses personnes présentent un TSA sans déficience intellectuelle, ce qui les rend moins visibles dans le

parcours diagnostique traditionnel, car leurs difficultés sociales ou sensorielles peuvent être interprétées comme des traits de personnalité ou des particularités comportementales. Le diagnostic tardif est souvent attribué à des failles historiques dans la connaissance clinique de l'autisme. Pendant des décennies, la recherche et la pratique médicale ont centré leurs efforts sur les formes d'autisme les plus évidentes chez l'enfant, ignorant des profils plus subtils qui se manifestent différemment chez l'adulte. Ce manque de repères a conduit à une génération entière de personnes qui ont appris à masquer leurs difficultés sociales, à s'adapter à des normes sociales sans comprendre les causes profondes de leurs expériences — un phénomène appelé « masking ». Ce camouflage social peut retarder encore davantage le diagnostic officiel.

Les signes du TSA chez l'adulte peuvent inclure des difficultés à comprendre ou à interpréter les interactions sociales et les émotions d'autrui, des problèmes de communication non verbale, des intérêts restreints ou très intenses et une forte adhérence aux routines, ainsi que des réponses sensorielles inhabituelles. Chez certains, ces traits ont été présents toute la vie mais n'ont été attribués à aucun trouble spécifique jusqu'à l'âge adulte, surtout chez les femmes, chez lesquelles l'autisme est souvent diagnostiqué plus tard que chez les hommes en raison de différences dans les manifestations comportementales et des biais diagnostiques historiques.

Le manque de diagnostic précoce n'est pas sans conséquences : en l'absence de reconnaissance clinique, de nombreuses personnes autistes voient leurs difficultés sociales, profession-

nelles et émotionnelles interprétées à tort comme d'autres troubles, ce qui peut conduire à des erreurs de prise en charge, à de l'anxiété, à de la dépression ou à un isolement social prolongé. Un diagnostic tardif, même à l'âge adulte, peut pourtant être une étape essentielle pour accéder à un soutien adapté, des accompagnements professionnels, des aménagements éducatifs ou de travail, ainsi qu'à des stratégies concrètes pour améliorer la qualité de vie.

Pour répondre à ces défis, il est indispensable que les systèmes de santé internationale et nationale investissent dans la formation des cliniciens spécialisés, afin qu'ils soient capables d'identifier les signes du TSA tout au long de l'existence, pas seulement chez les enfants. Il est également essentiel de promouvoir des outils diagnostiques mieux adaptés à la vie adulte, notamment pour les personnes sans historique pédiatrique clair, ainsi que d'intensifier la sensibilisation sociétale au spectre autistique pour réduire les stigmatisations et améliorer l'inclusion. Une meilleure reconnaissance du TSA chez les adultes permet non seulement d'optimiser l'accès aux soins et aux soutiens, mais aussi de favoriser une compréhension plus inclusive du neurodéveloppement — non pas comme un handicap isolé, mais comme une diversité de profils humains qui mérite reconnaissance, respect et intégration. Cette Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme est ainsi l'occasion de rappeler que la véritable inclusion passe par la détection, le soutien et l'accompagnement des personnes autistes, quel que soit le moment où elles se découvrent sur le spectre.

A.B

PREMIÈRE MONDIALE

La Chine autorise une puce cérébrale implantable contre la paralysie

La Chine est le premier pays à autoriser l'utilisation, hors essai clinique, d'un implant cérébral permettant à des patients paralysés de piloter un exosquelette de main. Il s'agit ainsi d'une première mondiale, dans un marché qui intéresse de nombreuses entreprises technologiques à travers le monde et cible des handicaps lourds, ne bénéficiant pas à ce jour de traitement. Développée par Borui Kang Medical Technology avec Neuracle Medical Technology à Shanghai, en Chine, cette interface cerveau-machine baptisée NEO a été autorisée le vendredi 13 mars par l'Administration nationale des produits médicaux (NMPA). Elle sera accessible aux patients de 18 à 60 ans souffrant d'une paralysie des membres causée par une lésion de la moelle épinière au niveau du cou, datant d'au moins un an et stable depuis au moins six mois. Les patients devront avoir conservé une fonction partielle du haut du bras mais être incapables de saisir des objets.

Tétraplégique, Mme Zhang utilise désormais son téléphone de manière autonome pour passer des appels et regarder des vidéos, alors qu'elle était incapable de bouger ses quatre membres il y a dix mois. Ce gain d'autonomie repose sur une interface cerveau-machine baptisée NEO, développée par la société chinoise Boruikang. Après sept ans de développement et 32 essais cliniques multicentriques, le dispositif a été autorisé le 13 mars par Pékin, faisant de la Chine le premier pays à valider, hors cadre expérimental, une puce cérébrale implantable contre la paralysie.

Le système associe une puce implantée et un dispositif externe. Une bobine magnétique, fixée à travers le cuir chevelu sur la puce implantée, assure l'alimentation, la transmission des signaux et les mises à jour en temps réel. Un gant pneumatique, contrôlé par les signaux cérébraux, permet d'effectuer des mouvements comme la préhension.

Le dispositif s'adresse aux patients de 18 à 60 ans atteints d'une paralysie liée à une lésion cervicale de la moelle épinière, stable depuis au moins six mois, avec une fonction partielle des bras mais incapables de saisir des objets. Son utilisation nécessite une rééducation prolongée, avec environ six heures d'entraînement quotidien pendant plus d'un mois pour obtenir des résultats significatifs.

Ghardaïa

Convention entre NESDA et la clinique Grand Sud

Une convention de partenariat a été signée, mardi à Ghardaïa, entre l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et la clinique médico-chirurgicale Grand Sud dans le but de renforcer la formation et l'investissement dans le secteur de la santé. Paraphé par le di-

recteur de l'antenne locale de NESDA, Mohamed Bachir Allali, et le directeur de la clinique Grand Sud de Ghardaïa, Sofiane Tighiouart, cet accord s'inscrit dans le cadre des efforts visant à encourager les jeunes à s'investir dans le secteur de la santé, tout en contribuant à améliorer la qualité de la prise en charge sanitaire dans la région et à rappor-

cher les soins médicaux des habitants. L'accord permettra par ailleurs de créer de nouvelles opportunités en matière de programmes de formation dans le secteur sanitaire. Il vise en outre à accompagner les porteurs de projets médicaux et paramédicaux innovants dans l'ensemble de leurs démarches entrepreneuriales.

SOUDAN DU SUD LE BILAN DE L'ATTAQUE CONTRE UNE MINE D'OR REVU À 37 MORTS

Au Soudan du Sud, les autorités de l'État d'Équatoria-Central ont condamné mardi l'attaque qui a touché une mine d'or de la région ce week-end. L'attaque survenue à Khor Kaltan, à environ 70 kilomètres au sud-ouest de la capitale Juba, a fait 37 morts selon les autorités locales, contrairement aux 73 victimes initialement annoncées par le vice-président du pays James Wani Igga. Les autorités de l'État d'Équatoria-Central ont imputé l'attaque au Mouvement populaire de libération du Soudan en opposition du chef rebelle Riek Machar, également connu sous l'acronyme SPLM-IO.

« Il a été établi et vérifié que l'attaque avait été perpétrée par les forces du SPLM-IO. Des témoins oculaires l'ont confirmé, et lors de l'attaque, leur général a été tué par nos forces », a affirmé Nyarsuk Patrick James, le ministre de l'Information et de la Communication de l'État d'Équatoria-Central. Vice-président déchu et rival du président sud-soudanais Salva Kiir, Riek Machar est assigné à résidence depuis un an. Il est notamment accusé de trahison et de crimes contre l'humanité.

TURQUIE 18 MIGRANTS MEURENT DANS UN NAUFRAGE EN MER EGÉE

Dix-huit migrants ayant embarqué à bord d'un canot pneumatique ont péri noyés mercredi en mer Egée au large de Bodrum, dans le sud-ouest de la Turquie, ont annoncé les garde-côtes turcs. « A la suite d'opérations de recherche et de sauvetage, 21 migrants en situation irrégulière ont été secourus vivants, tandis que les corps de 18 autres ont été repêchés », ont indiqué les garde-côtes dans un communiqué. Les garde-côtes, qui disent avoir repéré le groupe de migrants en mer aux alentours de 06H00 (03H00 GMT), affirment que « l'embarcation pneumatique a refusé de s'arrêter et continué sa fuite à grande vitesse » avant de prendre l'eau et de couler.

ITALIE PROLONGATION JUSQU'EN 2038 DE LA FERMETURE DES CENTRALES À CHARBON

Le Parlement italien a voté mardi pour retarder de plus de dix ans la fermeture des centrales électriques au charbon.

Le projet de loi du gouvernement italien repoussant la sortie du charbon de 2026 à 2038 pour des raisons de « sécurité énergétique » a été approuvé mardi par la Chambre des députés et doit maintenant être examiné par le Sénat, où la coalition au pouvoir est majoritaire. L'Italie compte actuellement quatre centrales au charbon.

Thaïlande Le nord du pays plongé dans un nuage de pollution

Une agence gouvernementale thaïlandaise a indiqué avoir enregistré lundi 4750 foyers d'incendie dans tout le pays, et que des milliers d'autres avaient été détectés dans les pays voisins, Birmanie, Laos, Cambodge, Vietnam et Malaisie.



De vastes régions du nord de la Thaïlande suffoquaient mardi sous un épais manteau de brume provoqué par des brûlis agricoles et des feux de forêt, ont rapporté des médias locaux. Selon la plateforme de surveillance IQAir, le niveau de particules fines PM2.5 — des microparticules cancérigènes suffisamment petites pour pénétrer dans le sang par les poumons — a atteint 110 microgrammes par mètre cube à Chiang Mai. L'Organisation mondiale de la santé recommande que l'exposition moyenne sur 24 heures ne dépasse pas 15 microgrammes par mètre cube la plupart des jours de l'année.

La ville de Pai, destination verdoyante prisée des routards et des amoureux de la nature, a enregistré des niveaux de PM2.5 dépassant 600, selon certains relevés. « Je n'ai jamais vu autant de pollution à Pai », a témoigné Dao, employée d'un café local, citée par des médias. « Je suffoque. Comment allons-nous vivre ainsi ? ». Un autre habitant de Pai a qualifié la situation de « catastrophe humanitaire ». « La fumée est visible dans toutes les directions. Même les mai-

sons entièrement scellées ne parviennent pas à l'empêcher de s'infiltrer », a témoigné George Wolstencroft, un agriculteur biologique britannique installé dans la région depuis 22 ans.

Le bureau du gouverneur de Chiang Mai a indiqué que les brûlis agricoles et les feux de forêt dans les parcs nationaux étaient à l'origine de cette brume toxique. Le ministère de l'Intérieur a appelé à renforcer la surveillance et les sanctions contre ceux qui pratiquent des brûlis illégaux. Les médias locaux ont rapporté qu'un sous-district de Chiang Mai préparait une déclaration de catastrophe naturelle, ce qui accélérerait le déploiement de fonds d'urgence et de compensations pour les personnes touchées. Une agence gouvernementale thaïlandaise a indiqué avoir enregistré lundi 4.750 foyers d'incendie dans tout le pays, et que des milliers d'autres avaient été détectés dans les pays voisins, Birmanie, Laos, Cambodge, Vietnam et Malaisie. Plus de 10 millions de personnes ont été traitées en 2023 en Thaïlande pour des problèmes de santé liés à la pollution, selon le ministère de la Santé.

BURUNDI MULTIPLES EXPLOSIONS À BUJUMBURA APRÈS UN INCENDIE DANS UN ARSENAL MILITAIRE

Un incendie s'est déclenché mardi soir dans le dépôt de munitions d'un camp militaire de Bujumbura, provoquant des explosions dans plusieurs quartiers de la capitale économique du Burundi, a indiqué un porte-parole de l'armée burundaise. « Un grave accident électrique dans le magasin des munitions de la FDNB (Force de défense nationale du Burundi) basé à Musaga est à l'origine des explosions entendues en ce moment dans la capitale économique Bujumbura », a commenté un porte-parole de l'armée burundaise, Gaspard Baratuza. « Nous invitons la population à rester sereine et à éviter les zones environnantes, les services habilités sont en cours d'intervention », a-t-il poursuivi dans un message diffusé sur les médias sociaux.

CRIMÉE 29 TUÉS CRASH D'UN AVION MILITAIRE RUSSE

Un avion de transport militaire Antonov An-26 s'est écrasé mardi 31 mars en Crimée, faisant au moins 29 morts selon les autorités russes. L'appareil, qui effectuait un vol régulier, a perdu le contact avec le contrôle aérien vers 18h, heure de Moscou, avant de s'écraser contre une falaise dans le district montagneux de Bakhtchissarai, près de la localité de Kouïbychevo. Le ministère russe de la Défense a confirmé la mort de six membres d'équipage et de 23 passagers. Le Comité d'enquête russe évoque toutefois la présence de 30 personnes à bord. Les équipes de secours, enquêteurs et experts médico-légaux ont été dépêchés sur place pour travailler dans une zone boisée et difficile d'accès. Les premières hypothèses pointent vers un dysfonctionnement technique. Une enquête officielle a été ouverte pour violation des règles de sécurité aérienne et défaut de préparation aux vols. Le ministère de la Défense a précisé que l'appareil n'avait pas subi de dommages avant le crash.

FMI

Près de 400 millions de dollars d'aide nouvelle à l'Équateur

Le Fonds monétaire international (FMI) et le gouvernement équatorien ont finalisé mardi la cinquième revue du programme d'aide financière en cours dans le pays andin, ouvrant la voie à un déboursement de 394 millions de dollars.

L'accord doit encore être validé par le conseil d'administration du Fonds avant que la tranche ne soit versée effectivement à l'Équateur. Le programme, signé en mai 2024 pour un montant de 4 milliards de dollars, a été porté à cinq milliards en juillet 2025 à la demande du gouvernement équatorien, afin de « faire face à des conditions externes difficiles ». « Les autorités poursuivent leurs progrès importants dans la mise en place des réformes prévues par le programme », notamment en renforçant les revenus de l'État et en améliorant l'efficacité de la dépense publique, a souligné la responsable de la mission du FMI sur place, Patrizia Tumbarello, citée dans un communiqué.

Par ailleurs, les autorités sont parvenues à améliorer l'accès aux liquidités du secteur financier local ainsi qu'à renforcer les réserves en devise du pays. L'Équateur a signé mi-mars un accord commercial avec Washington offrant l'accès à ses produits au marché américain sans les droits de douane de 10% théoriquement imposés aux importations.

Les États-Unis sont le principal partenaire commercial de l'Équateur. Les exportations équatoriennes vers les États-Unis se sont élevées à 6,8 milliards de dollars et les importations à 9,1 milliards en 2025, selon la Banque centrale équatorienne.

Farès Chaïbi

« La différence entre Guatemala et Uruguay est évidente »

Présent en conférence de presse à la veille du choc face à l'Uruguay, le milieu de terrain des Verts Farès Chaïbi a livré une analyse lucide et mesurée sur le prochain test qui attend la sélection nationale. Après la large victoire contre le Guatemala, le joueur a tenu à tempérer l'enthousiasme, conscient que le niveau d'opposition sera tout autre. Chaïbi a d'abord souligné les différences évidentes entre les deux adversaires : « La différence entre le Guatemala et l'Uruguay est évidente. Le match contre le Guatemala était bon et a vu la participation de nombreux nouveaux joueurs, ce qui nous a permis d'apprendre et de mieux nous connaître sur le terrain. » Une rencontre utile selon lui, notamment pour renforcer les automatismes au sein d'un groupe en pleine évolution. Mais face à l'Uruguay, le milieu offensif s'attend à une toute autre physionomie de match. « Le match est totalement différent, car il nous a permis d'affronter une équipe plus forte », a-t-il insisté, mettant en avant la nécessité d'élever le niveau de jeu dans tous les compartiments. Pour lui, cette confrontation représente une étape importante dans la montée en puissance des hommes de Vladimir Petković. Dans cette optique, Chaïbi affiche des ambitions claires : « Nous espérons que la suite sera meilleure pour nous. Nous serons plus forts physiquement et plus développés sur le plan technique, et nous allons augmenter l'intensité et la concentration. »

CAN 2026 U20 (préparation)

L'Algérie et l'Egypte se neutralisent

La sélection algérienne masculine de football des moins de 20 ans (U20) et son homologue égyptienne se sont neutralisées sur un score vierge (0-0), en match amical disputé mardi au Caire. Il s'agit de la seconde confrontation de préparation entre les deux sélections, après un premier match amical disputé mardi, soldé par un nul (2-2). Ces deux rencontres amicales des jeunes « Verts » s'inscrivent dans le cadre de la préparation aux éliminatoires régionales qualificatives à la Coupe d'Afrique des nations 2026. La sélection nationale, dirigée par Razik Nedder, avait déjà effectué une étape de préparation du 18 au 21 janvier dernier au Centre technique régional de Tlemcen, avec la participation de 27 joueurs évoluant dans le Championnat national, dans le but de les encadrer et de retenter les meilleurs éléments en vue des prochaines échéances.

JS Kabylie

Les contrats de Zinnbauer et de son adjoint résiliés

La direction de la JS Kabylie a officialisé, mardi, la résiliation des contrats de l'entraîneur allemand Josef Zinnbauer et son adjoint Dragan Palji, indique un communiqué publié sur le site officiel du club. « La JSK informe ses supporters que le club a procédé à la finalisation de l'accord de résiliation du contrat liant la SSPA JSK à son entraîneur, Josef Zinnbauer ce jour le 31.03.2026, ainsi qu'à son entraîneur adjoint, Dragan Palji, le 26.03.2026 », précise la même source. Zinnbauer, en poste depuis janvier 2025, a été limogé à l'issue de la défaite concédée le 18 mars à domicile face à

la JS Saoura (0-1), lors de la 24e journée du championnat. « Conformément aux accords conclus entre les différentes parties et dans un esprit de respect mutuel, le club versera à l'entraîneur et à son adjoint une indemnité compensatrice équivalente à deux mois de salaires, a ajouté le club de la ville des Genêts. Les canaris ont également tenu à saluer le travail accompli par le staff sortant : « La direction du club tient à remercier Zinnbauer et son adjoint pour le travail accompli durant leur passage à la tête du staff technique, et leur souhaite pleine réussite pour la suite de leur carrière. » Enfin, la direction a précisé que

l'intérim de l'équipe première sera assurée par Rabah Bensafi durant cette période transitoire. Bensafi a réussi ses débuts, en menant la JSK à la victoire en déplacement face à l'USM Alger (1-0), mercredi dernier au stade du 5-Juillet, en mise à jour de la 16e journée. La JSK accueillera ce mercredi l'ES Ben Aknoun en match retard de la 17e journée.

ALGÉRIE- URUGUAY

Un test grandeur nature validé avant le Mondial

Le match nul (0-0) obtenu par l'Algérie face à l'Uruguay, mardi soir à Turin, va bien au-delà d'un simple rendez-vous amical sans but. A un peu plus de deux mois du coup d'envoi de la Coupe du monde 2026, cette confrontation face à une nation de référence du football mondial a constitué un révélateur autrement plus crédible que la démonstration offensive face au Guatemala (7-0), aussi spectaculaire soit-elle.

Opposés à une Celeste solide, intense et rompue aux exigences du très haut niveau, les Verts ont été contraints d'élever leur niveau d'exigence tactique et mentale. Emmenée par un milieu de terrain d'élite, incarné notamment par Federico Valverde, la sélection uruguayenne a imposé un rythme et une densité que l'Algérie n'avait pas rencontrés lors de son précédent match. Là où le duel face au Guatemala avait surtout mis en évidence l'efficacité offensive algérienne face à un adversaire rapidement dépassé, ce rendez-vous a exigé rigueur, patience et maîtrise collective.

Disposée dans un schéma inédit en 3-5-2, l'Algérie a répondu avec une organisation défensive convaincante. Le trio axial, soutenu par un bloc compact et discipliné, a globalement contenu les temps forts uruguayens, notamment en seconde période lorsque la Celeste a accentué sa domination territoriale. Le choix de reculer après la pause ne relevait pas d'une posture défensive excessive, mais bien d'une lecture pragmatique du match face à un adversaire plus expérimenté. Au-delà de l'analyse tactique, ce nul revêt une dimension psychologique importante. Résister à une sélection classée parmi les meilleures mondiales renforce la confiance du groupe et valide certains partis pris du staff technique. D'un point de vue chiffré, cette fenêtre internationale se conclut par deux clean-sheets consécutifs, un signal encourageant pour une équipe parfois fragilisée défensivement par le passé.

Ce stage a également rebattu certaines cartes en interne. Plusieurs nouveaux éléments ont marqué des points, à l'image d'Achraf Abada en défense, ou encore Nadir Benbouali et Ghedjemis sur le plan offensif. Leur engagement et leur capacité d'adaptation n'ont pas échappé au staff. En parallèle, le débat reste ouvert autour de cadres expérimentés comme Baghdad Bounejdj et Nabil Bentaleb, dont l'expérience pourrait encore peser dans un tournoi aussi exigeant.

Petković : « La Coupe du monde se

merite »

Présent en conférence de presse, le sélectionneur national Vladimir Petković a rappelé l'état d'esprit qui anime désormais le groupe : « J'ai dit aux joueurs que chacun doit se battre pour gagner sa place en Coupe du monde ». Une déclaration qui illustre la concurrence installée à tous les postes.

Satisfait du contenu proposé, le technicien bosnien a souligné « un match de haut niveau sur les plans physique, technique et tactique », tout en mettant en avant la solidité défensive : « Ne pas encaisser de but pour le deuxième match consécutif est très positif ». Il a également assumé ses choix forts, notamment celui de laisser Riyad Mahrez sur le banc au coup d'envoi, rappelant que « le collectif passe avant les individualités ».

Bielsa encense les Verts

De son côté, le sélectionneur uruguayen Marcelo Bielsa n'a pas caché son admiration pour le visage affiché par l'Algérie. « J'identifie le football algérien au jeu européen », a-t-il affirmé, mettant en avant l'intensité, la qualité technique et la créativité des joueurs algériens, capables selon lui de déséquilibrer n'importe quelle équipe.

En définitive, si la victoire éclatante contre le Guatemala a rassuré sur le potentiel offensif des Verts, ce nul face à l'Uruguay valide surtout leur capacité à rivaliser avec une nation majeure du football mondial. Un résultat structurant, à la fois pour le moral et pour la construction finale d'un groupe désormais plongé dans une concurrence totale à l'approche du Mondial.

H.M.

Sanctions de la LFP

Abdelaoui prend huit matchs, un mois de suspension pour Hadj Adlène

Le défenseur central du MC Alger, Ayoub Abdelaoui, a écopé de huit matches de suspension dont deux avec sursis, pour « comportements inappropriés et d'infractions pour insultes et blessures », a annoncé la commission de discipline,

après avoir été prouvé qu'il a déjà fait l'objet d'une sanction disciplinaire pour insultes et injures. De son côté, le milieu de terrain du CR Belouizdad, Boukerchaoui Bilal, a écopé d'une sanction de trois matches fermes, assortie d'une amende ferme de 50.000 DA, « pour bagarre à la fin du match, suivi de comportements inappropriés ». L'entraîneur adjoint de l'USM Alger, Hadj Adlène, a écopé d'une suspension d'un mois ferme, assortie d'une amende de 100.000, suite à son expulsion à la fin du match face à la JS Kabylie.

plaine de la Ligue de football professionnel (LFP), mardi dans un communiqué. Le défenseur central du MC Alger a également écopé d'une amende ferme de 100.000 DA, prenant effet à compter de la date de notification de la décision de la commission de discipline. Cette décision fait suite à une expulsion pour bagarre à la fin du match opposant le MC Alger au CR Belouizdad (1-0), dans le cadre de la mise à jour de la 16e journée de Ligue 1 Mobilis, suivie de « comportements inappropriés et d'infractions pour insultes et blessures », souligne la même source. La commission de discipline a établi que le joueur est en état de première ré-



TOTTENHAM

De Zerbi à la barre technique

Le technicien italien Roberto De Zerbi, est devenu le nouvel entraîneur de Tottenham, en remplacement du Croate Igor Tudor, a annoncé le club pensionnaire de Premier league anglaise de football, mardi dans un communiqué.

De Zerbi, qui a entamé la saison sur le banc de l'Olympique de Marseille, aura pour mission immédiate d'éviter une relégation catastrophique pour les Spurs, 17es du championnat avec seulement un point de plus que l'actuel premier reléguable, West Ham, à sept journées de la fin. Il devient le troisième entraîneur des Londoniens cette saison après le Danois Thomas Frank, nommé en juin et limogé en février, et Igor Tudor, démis de ses fonctions après sept matches et 44 jours à la tête de l'équipe. «Roberto était notre cible numéro un pour l'été et nous sommes très heureux de pouvoir le faire venir dès maintenant», s'est félicité le directeur sportif, Johan Lange. De Zerbi retrouve l'Angleterre près de deux ans après son départ de Brighton, club qu'il a dirigé de 2022 à 2024. Il a ensuite pris les commandes de l'OM, jusqu'à son départ en février dernier.

BARRAGES DU MONDIAL-2026

Grosse désillusion pour l'Italie, des surprises enregistrées

À Zenica, la Nazionale a vécu un scénario cruel devenu presque familial. Opposée à la Bosnie-Herzégovine, l'Italie semblait pourtant avoir fait le plus dur en ouvrant rapidement le score. Mais réduite à dix avant la pause, incapable de gérer la pression et fébrile dans les moments décisifs, elle a cédé en prolongation puis sombré lors de la séance de tirs au but. Cette élimination prolonge une série noire entamée en 2018 contre la Suède puis en 2022 face à la Macédoine du Nord. Pour un quadruple champion du monde, l'absence à une troisième Coupe du monde consécutive est un séisme sportif, institutionnel et symbolique. Le désarroi du sélectionneur Gennaro Gattuso, en larmes après la rencontre, résume l'ampleur de la fracture entre le prestige du passé et la réalité actuelle du football italien. À l'inverse, la Bosnie savoure une qualification arrachée au mental. Dans une ambiance incandescente au stade Bilino-Polje, elle a su exploiter ses rares opportunités et faire preuve d'un sang-froid remarquable dans l'exercice des tirs au but, validant l'un des plus grands succès de son histoire. Les barrages européens ont également souri à la République tchèque, qui a dominé le Danemark

Les barrages qualificatifs pour la Coupe du monde 2026 ont livré leur verdict et, comme souvent à ce stade, ils ont mêlé exploits historiques et drames nationaux. Aucun n'est cependant aussi lourd de sens que la nouvelle élimination de l'Italie, une blessure ouverte dans l'histoire récente du football européen.

au terme d'un duel spectaculaire à Prague. Solides mentalement, déjà vainqueurs aux tirs au but en demi-finale, les Tchèques confirment leur maîtrise des matches à haute tension et retrouvent la Coupe du monde après deux décennies d'absence.

La Suède difficilement, l'Irak surprend

La Suède a, de son côté, validé son billet au bout du suspense face à la Pologne. Malgré une domination adverse et un scénario défavorable à plusieurs reprises, les Scandinaves ont fait preuve d'un réalisme implacable, portés par leur efficacité offensive et un but décisif en fin de match, synonyme de revanche après l'échec de 2022. Hors d'Europe, les barrages ont également livré des récits forts. La République démocratique du Congo met fin à plus d'un demi-siècle d'attente en éliminant la Jamaïque. Au terme d'un match

âpre, dominé par la nervosité et l'enjeu, les Léopards ont fini par faire la différence en prolongation, validant une qualification historique qui dépasse le simple cadre sportif. Enfin, dernier qualifié pour compléter le tableau du Mondial-2026, l'Irak a remporté le barrage intercontinental face à la Bolivie. Dans un contexte extra-sportif complexe, les Lions de la Mésopotamie ont fait preuve de caractère pour rejoindre la phase finale et intégrer un groupe relevé, où ils n'auront rien à perdre. Si ces barrages ont consacré des nations en quête de reconnaissance ou de renaissance, ils laissent surtout une image persistante : celle d'une Italie encore incapable de répondre présente lorsque la pression est maximale. Plus qu'un simple échec, cette élimination pose une question fondamentale sur l'avenir du football italien et sa capacité à renouer avec son rang sur la scène mondiale.

BRÉSIL

Endrick s'illustre face à la Croatie

Bien pâles contre les Bleus, les Brésiliens ont retrouvé des couleurs mardi en dominant la Croatie (3-1) en amical à Orlando, grâce à un Endrick décisif en fin de match qui marque des points en vue du Mondial 2026. Le jeune attaquant de l'Olympique Lyonnais, qui n'était pas entré en jeu lors de la défaite 2-1 face à la France jeudi, n'a joué qu'une quinzaine de minutes. Cela lui a suffi pour faire la différence, alors que l'égalisation de Lovro Majer (83e) avait fait l'effet d'une douche froide pour les Brésiliens, après l'ouverture du score de l'épatant Danilo Santos (45+2) juste avant la pause.

Prêté en janvier à Lyon par un Real

Madrid où il a très peu joué un début de saison, Endrick signe ainsi un retour tonitruant chez les quintuples champions du monde après un an d'absence. L'attaquant de 19 ans a d'abord obtenu un pénalty transformé par Igor Thiago (88e), le buteur de Brentford, puis a gratifié Gabriel Martinelli (90+1) d'une belle passe décisive pour mettre les hommes de Carlo Ancelotti à l'abri. Un succès au goût de revanche pour le Brésil, éliminé par la Croatie en quarts de finale de la dernière Coupe du monde, en 2022, au Qatar. Pour les Croates, c'est un coup d'arrêt, après une série de neuf matches sans défaite et une victoire 2-1 contre la Colombie jeudi. A Orlando, Ancelotti a procédé à une large revue d'effectif, avec six changements par rapport au onze aligné contre la France. Le capitaine Marquinhos a retrouvé sa place en défense centrale et Luiz Henrique, qui avait déjà marqué les esprits après son entrée face aux Bleus, a montré à nouveau ses

talents de dribbleur. Mais c'est surtout Danilo Santos qui a donné un nouveau visage à la Selecao mardi. Le milieu de 24 ans, qui évolue à Botafogo après un passage à Nottingham Forest, a donné de l'intensité à l'entrejeu brésilien, tout en montrant ses qualités de finisseur sur son but. Un but né d'une contre-attaque supersonique: Cunha a lancé Vinicius en profondeur depuis sa surface, la star du Real Madrid, bien plus en jambes que contre la France, s'est débarrassé de trois défenseurs avant de décaler Danilo Santos, qui a surgi près du point de pénalty pour nettoyer la lucarne. Le tandem Vinicius-Danilo avait déjà failli faire mouche lors de la première occasion brésilienne, sur un ballon perdu par Luka Modric (20e), avant que Matheus Cunha (24e) et Joao Pedro (41e) ne menacent à leur tour les cages croates.

ARABIE SAOUDITE

HERVÉ RENARD limogé

Hervé Renard et l'Arabie saoudite, c'est bientôt fini? C'est en tout cas ce qu'annoncent plusieurs médias saoudiens, assurant que le technicien a disputé ce mardi soir son dernier match avec la sélection. Or, le Français n'a pas été informé de cette donnée, selon nos informations. Après avoir perdu son deuxième match amical de cette trêve internationale face à la Serbie à Belgrade (2-1), dans la foulée d'un lourd revers (4-0) contre l'Égypte, il rentre en Arabie saoudite ce mardi soir. Les heures à venir diront si cette rumeur qui court au pays se transforme en réalité pour le technicien français, qui a qualifié en octobre dernier les Faucons Verts pour une troisième phase finale de la Coupe du monde consécutive. Pour l'instant, aucune annonce officielle n'a été faite. Après un premier passage entre 2019 et 2023, le technicien était revenu auprès de la sélection à la suite d'un passage infructueux chez l'équipe de France féminine (éliminations en quart de finale à la Coupe du monde et aux JO). Le timing de cette rumeur a de quoi surprendre, puisque l'Arabie saoudite s'apprête à disputer le septième Mondial de son histoire

en moins de trois mois cet été, quatre ans après avoir marqué les esprits au Qatar en battant notamment l'Argentine en phase de groupes (2-1). Une rencontre au cours de laquelle le sélectionneur avait livré un discours tant puissant que légendaire dans les vestiaires à la mi-temps. Mais la défaite contre l'Égypte (4-0) en match amical aurait scellé le sort de l'ancien coach de la Zambie et de la Côte d'Ivoire, à en croire les médias locaux.

Regragui dans la short-list?

Au cours de sa carrière, Hervé Renard a marqué les esprits en devenant le premier sélectionneur à remporter la Coupe d'Afrique des nations avec deux pays différents: la Zambie en 2012, puis la Côte d'Ivoire en 2015. Cette performance a fait de lui un des techniciens étrangers les plus prisés du continent. La chaîne Riyadiya TV affirme que Walid Regragui figure dans la short-list pour prendre une éventuelle suite de la sélection. Après avoir terminé deuxième de son groupe au deuxième tour des qualifications de la zone Asie, l'Arabie

saoudite s'est retrouvée dans la même poule que le Japon et l'Australie au tour suivant. Ces deux pays ont fini aux deux places directement qualificatives et les Saoudiens ont dû participer au quatrième tour pour tenter d'arracher un des deux billets restants. Après avoir battu l'Indonésie (3-2), les Faucons Verts se sont contentés d'un nul (0-0) face à l'Irak, qui leur a permis de finir premiers du groupe grâce à une meilleure différence de buts que les Lions de Mésopotamie.



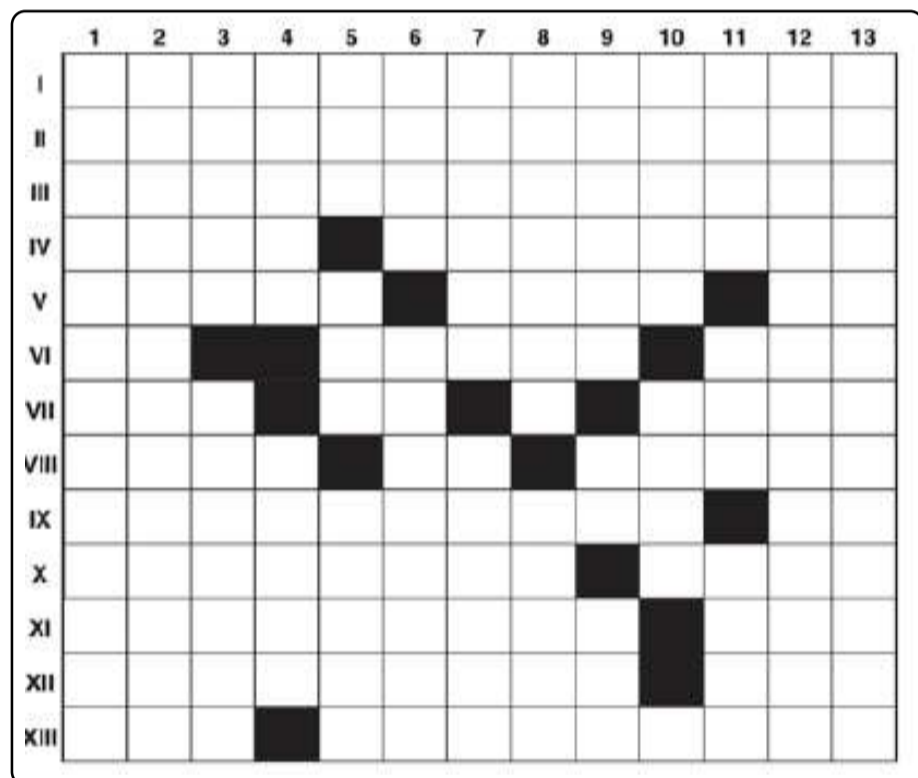
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

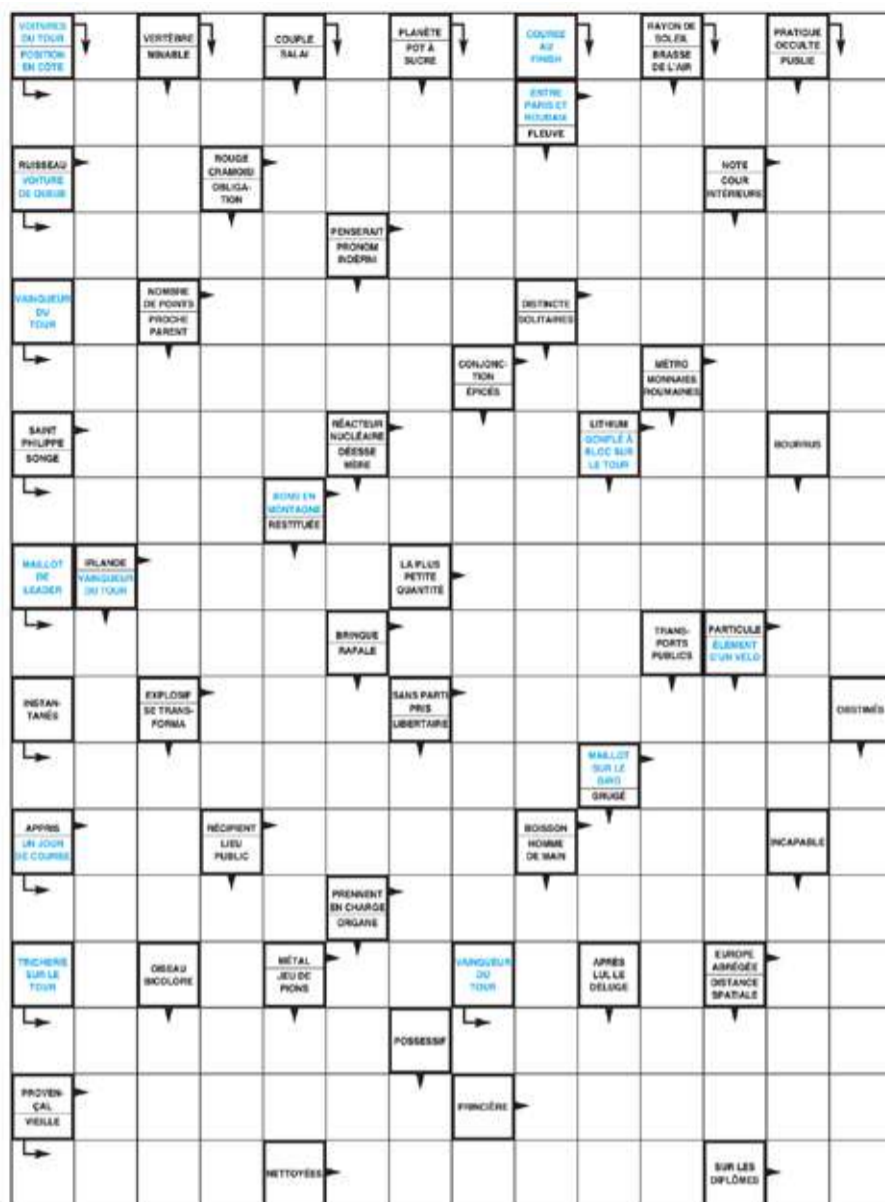
I. A donc rendu les armes. II. Passe donc de "visage pâle" à "peau rouge". III. A forcément sa place dans la famille des "Beaux harnais". IV. Cet ingénieur fut entre autres le fondateur de BMW. Sur Marne dans le Val-de-Marne. V. Il recouvre de vastes surfaces en Europe, en Chine et aux Etats-Unis. Au coeur d'un lieu saint. Symbole d'une unité de mesure physique. VI. Préfixe. Elément architectural. Grecque dans un sens comme dans l'autre. VII. Symbole d'une unité de mesure du système international. Un quartier de Roanne. Rien qu'à entendre ce mot et ça jette "un froid". VIII. Mena mais dans le sens inverse. En novembre et décembre mais pas en octobre. Nom donné par les Tahitiens aux étrangers. IX. Auriez donc une attitude qui dénote un comportement de mépris. Un quartier de la Villette. X. Qui concerne l'art du médecin. Respecté l'ordre du jour. XI. Toutes petites écailles. Certains prétendent qu'il repose sur rien et que ce n'est qu'une illusion. XII. Général spartiate qui dirigea avec Thémistocle la flotte grecque à la bataille de Salamine. Suffixe que l'on ajoute à un adjectif numéral. XIII. Grâce à "l'Origine des sentiments moraux" ce philosophe allemand fut promu docteur en philosophie. Boissons emblématiques des Pieds-Noirs.

VERTICALEMENT

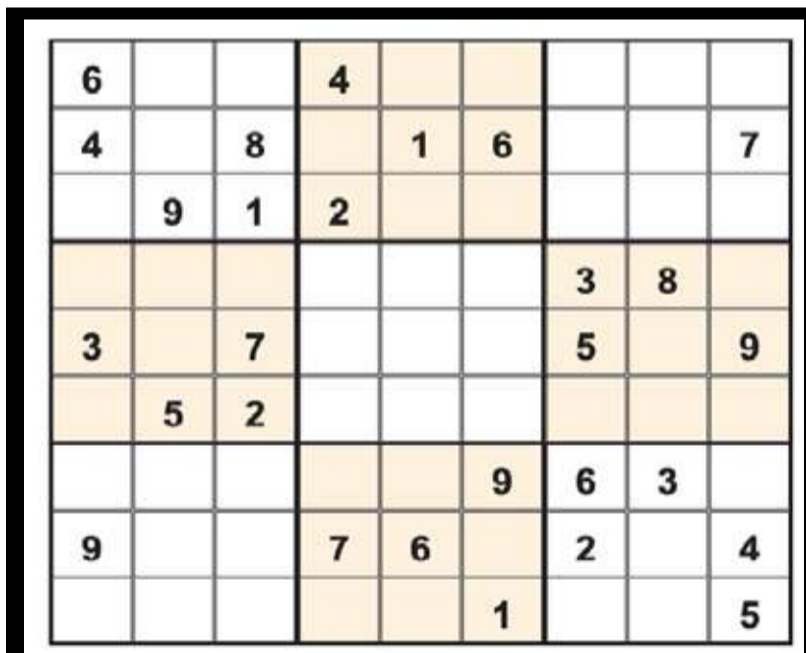
1. Disjoindre, dissocier en parlant de deux pièces de fonctionnement d'un mécanisme. 2. Est donc atteint dusyndrome de "Clérambault". 3. Désigne entre autres un groupe de louveteaux dans les mouvements scouts. Dans certaines circonstances, sa tête est soutenue par un bras. 4. Sa bataille se termina par la victoire de Septime Sévère contre son rival Pescennius Niger en 194. Commune de France qui se situe dans l'aire géographique et dans la zone de production de l'AOP Valençay. 5. Prénom d'une actrice qui se fit connaître à 18 ans grâce à un film où elle joue le rôle de Lucy Hamon. Une des cinquante Néréides. Mit une auréole autour de la tête des saints. 6. Il fut fondé en 1983 par Rémy Rachou. Fromage du Bugey. 7. Tangué quand il est grand. Touchai au but. 8. Ville et cours d'eau en Bavière. Si vous y mettez bon ordre, ça vous donnera forcément des idées. 9. Cariset. En fin d'étape et en tête du peloton. Il oeuvrera à la création de l'Ecole Normale Supérieure de Sèvres. 10. Petite toile de tente à un seul mât. Une chanson de Félix Leclerc dans le répertoire de Céline Dion. 11. Les habitants de cette ville sont les Sagiens. Peintre, sculpteur, poète et écrivain. Niais mais pas devant un tribunal. 12. Etude des problèmes stratégiques liés à la situation géopolitique de l'Europe. 13. On les a à l'oeil.



LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO



SUDOKO



SOLUTION

LES MOTS FLÉCHÉS



MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : septembre

ARBRE
BIO
CARBONE
CLIMAT
DECHETS
DIVERSITE

DURABLE
ECOLO
ENERGIE
EOLIENNE
ESPECES
NATURE

OGM
PETROLE
POLLUTION
RESPECT
VERT



SUDOKO

LES MOTS CROISÉS

UN LIVRE POUR COMPRENDRE LA VRAIE NAISSANCE D'UNE MÉDINA Bou-Saada, il était une fois la Cité du Bonheur de Mahdi Boukhalfa

Avec *Bou-Saada, il était une fois la Cité du Bonheur*, Mahdi Boukhalfa propose une lecture claire et documentée de Bou Saâda, loin des légendes.

Mahdi Boukhalfa et les Editions Hibr (Alger) reviennent, en ce printemps 2026, avec un texte rafraîchissant sur l'histoire de la ville de Bou-Saada, ou comme il la désigne la Médina de Sidi Thameur. Originellement un travail de recherches collectif en sociologie urbaine réalisé en 1978 par une équipe de cinq étudiants de la faculté d'Alger, "Bou-Saada, il était une fois la cité du Bonheur" est un texte remanié en 2026 par Mahdi Boukhalfa qui revient sur l'histoire de la formation de cette médina du Maghreb médiéval. L'ouvrage, contrairement à ceux qui ont été écrits sur cette fabuleuse cité aux portes du Sahara, entre Biskra, M'sila et Sour-El Ghezlane, traite autant de la société bou-saadie, de son histoire que des légendes qui ont façonné sa renommée comme cité de l'art et de la culture, bien avant l'arrivée de la colonisation française. Et, par rapport aux nombreuses interprétations de la naissance de cette médina dans une verdoyante oasis de la tribu locales des Bedarna, l'ouvrage revient en profondeur sur les raisons sociales et économiques de sa naissance en tant que médina, de la formation de ses quartiers et, surtout, explique posément, minutieusement et scientifiquement les mécanismes et les raisons objectives de sa naissance et de sa formation en tant que cité oasienne de l'Algérie médiévale. La force de frappe de l'ouvrage revient sur les nombreuses interprétations et les légendes relatives à sa naissance et sa formation en tant que médina, des légendes qui, en fait, sont encore aujourd'hui servies avec bonheur aux touristes. Vraies, fausses ? L'ouvrage revient par ailleurs sur un aspect encore méconnu, jusqu'à nos jours, de l'urbanisme et de l'urbanité des gens de Bou-Saada, des multiples changements sociétaux qui ont été induits par une opération de rénovation urbaine mal réfléchie dans les années 1970 qui a détruit en partie des habitudes économiques et domestiques centenaires. Des traditions plusieurs fois séculaires de fabrication artisanale du fameux et renommé tapis bou-saadi, de vêtements, de couvertures, etc...qui ont été détruites, effacées par une simple opération de rénovation urbaine, leurs habitants se retrouvant sans revenus du jour au lendemain, quand des maisons du vieux Ksar ont été remodelées en



appartements. Bou-Saada, il était une fois la cité du Bonheur est également un kaléidoscope des quartiers de la ville, autant ceux construits après l'arrivée des Hilaliens que des réfugiés andalous dans la ville, dont El Mohamine, Haret echorfa, Zekoum. Ouled H'mida, ou El Argoub, le quartier des juifs. Dans cet ouvrage que Mahdi Boukhalfa a retravaillé à partir du texte original, on replonge dans la ville de Bou-Saada complètement, une sorte de plongeon dans le temps d'une ville naguère halte incontournable des caravaniers, puis médina-refuge des réfugiés andalous, et cité du cinéma à partir des années 1920, du temps même du muet. Ici donc, dans cet ouvrage, l'histoire d'une médina-oasis, aux portes du désert algérien. La bien nommée Cité du Bonheur, et les multiples changements sociétaux qu'elle a connus, depuis qu'elle n'était, entre le 11ème et le 12ème siècles, qu'une simple oasis verdoyante offrant le gîte et le couvert aux caravaniers sur

leur route vers l'Afrique noire, ou vers les pays du Maghreb central, et, au-delà, l'Orient et ses mystères. Une cache également pour les pillards du désert. Vers 1920, le cinéma pénètre dans la médina, qui devient entre les années 1940 et 1970 la Hollywood algérienne. Cecile B. De Mile, entre autres réalisateurs renommés, y avait tourné les extérieurs du péplum Samson et Dalila. Auparavant, elle était une halte obligatoire pour les peintres, dont certains ne sont jamais repartis. Comme Naceredine né Etienne Dinet. Aurélie Picard et Charles de Foucault y avaient séjourné. Voici Bou-Saada, il était une fois la Cité du Bonheur. Bonne lecture. Le livre est disponible dans les librairies d'Alger (El Biar, Audin, Sidi Yahia, Grande-Poste, Tiers-Monde, Audin, Rue Hamani) Bejaia et Tizi-Ouzou.

Rédaction culturelle

LE GCCDZ, VITRINE DE LA CULTURE NUMÉRIQUE NATIONALE

Alger célèbre le gaming

NASSIM TERKI

Pendant trois jours, le Palais de la culture Moufdi-Zakaria se transforme en carrefour de la culture numérique. Jeux vidéo, bandes dessinées, cosplay, animation : tout un univers s'y déploie, à la croisée de la création artistique et de l'innovation technologique. Placée sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, cette nouvelle édition confirme une montée en puissance. En quelques années, le salon s'est installé comme un rendez-vous incontournable en Algérie, mais aussi à l'échelle de l'Afrique du Nord. Il attire désormais un large public (jeunes passionnés, familles, créateurs et professionnels) venus partager un même espace. Au-delà de l'aspect festif, l'événement révèle une transformation plus profonde : l'émergence d'une véritable scène gaming en Algérie. Le salon devient un lieu de rencontre entre joueurs, studios, développeurs et créateurs de contenu, dans un secteur encore en construction mais en pleine expansion. Tournois d'e-sport, démonstrations, espaces interactifs, le programme multiplie les formats pour créer un dialogue entre pratique amateur

et industrie professionnelle. Les visiteurs ne viennent plus seulement jouer ou regarder. Ils viennent comprendre, apprendre et, pour certains, se projeter dans ces métiers. Le GCCDZ mise sur une expérience immersive. Concours de cosplay, défilés, espaces de jeu libre, l'événement cultive une dimension spectaculaire. Mais il cherche aussi à structurer un écosystème. Des échanges sont prévus entre professionnels et jeunes talents, notamment autour des métiers du jeu vidéo, de l'animation et de la création numérique. Cette double dimension (divertissement et transmission) marque une évolution. Le salon ne se contente plus de célébrer la culture « geek ». Il participe à sa légitimation comme champ culturel à part entière. Parmi les temps forts, la présence de figures issues du jeu vidéo et de l'audiovisuel vient donner une portée internationale à l'événement. L'équipe du jeu Clair-Obscur : Expédition 33, sacré jeu de l'année 2025, sera au rendez-vous. Des professionnels du doublage et de la motion capture, comme Souleymane Yefsah, Serge Thiriet et Johana Bros, viendront partager leur expérience. Côté écran, l'acteur Raphaël Luce, connu pour son rôle dans la série Stranger Things, participera

à des rencontres et séances de dédicaces. Une manière d'attirer un public élargi et de relier les univers du jeu vidéo et de la fiction audiovisuelle. Les tournois organisés sur Tekken 8 et Street Fighter 6 offrent une opportunité concrète : les vainqueurs décrocheront leur place pour le championnat international EVO Japan 2026. Pour les joueurs algériens, c'est une occasion rare de se mesurer aux meilleurs et de représenter le pays dans l'un des plus grands rendez-vous de l'e-sport. Porté par Inception, le GCCDZ s'inscrit dans une stratégie plus large, valoriser les industries culturelles et numériques en Algérie. Derrière les stands et les écrans, c'est toute une économie qui cherche à émerger. Le salon devient ainsi un espace de visibilité pour les talents locaux (illustrateurs, développeurs, créateurs de contenu) souvent peu exposés. Il accompagne aussi une mutation des pratiques culturelles, où le numérique occupe une place centrale. Au fil des éditions, le Games & Comic Con Dzaïr s'affirme comme un marqueur d'époque, celui d'une jeunesse connectée, créative, et en quête de reconnaissance dans un paysage culturel en recomposition.

Plus de 11.000 ouvrages indexés en ligne

Tissemsilt accélère sa mue numérique

À Tissemsilt, la lecture publique entre dans une nouvelle phase. La bibliothèque principale Yahia Bouaziz engage un virage numérique concret, avec la mise en ligne de milliers de références.

Dans une discrétion presque institutionnelle, mais avec des effets bien réels pour les usagers, la bibliothèque principale de lecture publique Yahia Bouaziz de Tissemsilt vient d'achever un chantier de fond, la numérisation des index de son catalogue. Au total, plus de 11.250 titres ont été traités, couvrant aussi bien les collections centrales que celles de ses annexes.

Derrière ce travail, une ambition affichée par le directeur de l'établissement, Benaouda Bourahla : adapter le service public de lecture aux usages contemporains. L'objectif est clair de permettre aux lecteurs, qu'ils soient élèves, étudiants ou chercheurs, d'accéder plus facilement à l'information. Concrètement, cette numérisation change la donne. Les usagers pourront désormais consulter à distance les références disponibles, sans avoir à se déplacer physiquement. Une évolution qui, dans un territoire où les déplacements peuvent représenter un frein, simplifie l'accès au savoir et réduit les contraintes logistiques. Les trois annexes situées à Ouled Bessam, Khemisti et Bordj Emir Abdelkader ont également été intégrées à ce processus. Une manière d'unifier les ressources documentaires et de donner une visibilité globale à l'ensemble du fonds.

En coulisses, les équipes travaillent déjà à une étape suivante, la mise en réseau des bibliothèques publiques à l'échelle nationale. Prévue pour la mi-avril, cette interconnexion doit permettre de croiser les catalogues, d'élargir les possibilités de recherche et, à terme, de mutualiser les ressources.

Dans le même mouvement, un autre service est en préparation. À partir du premier jour du mois prochain, les abonnements pourront être réglés en ligne via une plateforme dédiée. Une nouveauté qui inscrit davantage l'établissement dans les standards actuels de service numérique.

Une fréquentation en progression. Ces évolutions interviennent dans un contexte de fréquentation en hausse. L'an dernier, la bibliothèque a enregistré plus de 1.260 nouvelles inscriptions, dont une large majorité au niveau de l'établissement principal de Tissemsilt.

Derrière ces chiffres, une réalité se dessine : malgré la concurrence des écrans et des contenus numériques, les bibliothèques continuent d'attirer. À condition, peut-être, de se réinventer. À Tissemsilt, le pari est en cours.

Trait d'esprit

“Le pire de tous les murs est une porte dont on n'a pas la clé.”

José Saramago

Un séisme de magnitude 3,2 secoue Aïn Témouchent

Dans la nuit du mardi au mercredi, le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) a enregistré une secousse tellurique de magnitude 3,2 sur l'échelle de Richter. L'épicentre du tremblement de terre, survenu à 23 h 08, a été localisé à 39 kilomètres au nord-est de Beni Saf, dans la wilaya d'Aïn Témouchent. Selon le

communiqué du CRAAG, cette secousse, bien que perceptible, n'a causé ni dégâts matériels ni blessés. Les autorités locales et les services de la Protection civile ont confirmé qu'aucune intervention particulière n'était nécessaire. Cette activité sismique, fréquente dans le nord du pays, rappelle l'importance des systèmes de surveillance et de prévention.

Concours du village le plus propre à Tizi Ouzou Délais prolongés et dotations en hausse

La commission organisatrice du concours du village le plus propre de la wilaya de Tizi Ouzou a annoncé le report de la date limite de dépôt des candidatures au 24 avril, soit trois semaines de plus que prévu initialement. À ce jour, 30 villages sur les 50 ayant retiré les formulaires se

ont officiellement inscrits, contre 50 participants lors de l'édition précédente, remportée par Aït Bouhini (Yakouren). Par ailleurs, les dotations allouées aux lauréats ont été augmentées de 500 000 DA par rapport à 2025, renforçant ainsi l'attractivité du concours.

Championnat d'haltérophilie

Zaidi Lakhdar (MC Alger) et Ahmed Bouchaâra (Hodna M'sila) pulvérisent les records d'Algérie

Quatre records d'Algérie ont été battus par les haltérophiles cadets garçons, lors de la 4e journée du Championnat d'Algérie d'haltérophilie, disputée mardi au Centre régional de regroupement et de préparation des talents et de l'élite sportive de Chlef. Dans la catégorie de 79 kg, le jeune haltérophile du MC Alger Zaidi Lakhdar a battu trois records d'Algérie (106 kg à l'arraché, 126 kg en épaulé-jeté et 232 kg au total). Le quatrième record a été l'œuvre d'Ahmed Bouchaâra du club Hodna de M'sila dans la catégorie de 56 kg, qui a soulevé en épaulé-jeté 105 kg. Cette compétition des cadets a été

dominée par les haltérophiles du club Hodna de M'sila, s'adjugeant la première place par équipes et en individuels, notamment grâce à Anes Salim (catégorie 50 kg), Ahmed Bouchaâra (56 kg) et Haroun Moussa (60 kg). La journée du mercredi est consacrée aux compétitions des juniors garçons, tandis que les épreuves des seniors messieurs auront lieu jeudi et vendredi. Cette compétition nationale de levée de poids, qui s'étalera jusqu'à vendredi, rassemble 278 athlètes, cadets, juniors et seniors, filles et garçons représentant 28 clubs, issus de 11 wilayas du pays.

Handi-basket

L'Algérie écrase le Maroc (50-10) et file en finale du Championnat d'Afrique



L'équipe nationale algérienne dames de handi-basket s'est brillamment qualifiée pour la finale du Championnat d'Afrique, en dominant largement le Maroc sur le score sans appel de 50 à 10, mi-temps 39-5, mercredi à Luanda (Angola), en demi-finale de la compétition qualificative au Mondial 2026. Dès l'entame de la rencontre, les coéquipières de Kheira Zairi ont imposé leur rythme, ne laissant aucune chance à leur adversaire. Cette supériorité s'est rapidement traduite au tableau d'affichage, avec une avance confortable à la mi-temps (39-05). La domination

algérienne s'est confirmée à travers les quatre quart-temps : 17-05, 22-00, 08-02 et 3-3, ce qui témoigne d'un écart de niveau net entre les deux formations. Grâce à ce succès, la sélection nationale confirme ses ambitions de conserver son titre continental pour la quatrième édition consécutive et décrocher, dans la foulée, une qualification au prochain Championnat du monde, prévu en novembre 2026 à Ottawa (Canada). En finale, l'Algérie affrontera le vainqueur de la seconde demi-finale, opposant l'Afrique du Sud à l'Égypte.

Trois ex-agents du FBI accusent l'administration Trump de représailles politiques après leur licenciement

Trois anciens agents du FBI, Michelle Ball, Jamie Garman et Blaire Tolesman, ont engagé une action collective en justice contre leur licenciement, qu'ils qualifient de « purges politiques » orchestrées par l'administration Trump. C'est ce que rapporte le média RT. Dans leur plainte, déposée devant un tribunal fédéral, les trois enquêteurs expérimentés affirment avoir été évincés en représailles à leur participation à une enquête sensible sur les tentatives présumées de Donald Trump de contester les résultats de l'élection présidentielle de 2020. Les plaignants, qui

comptent plusieurs décennies d'expérience au sein du Bureau, dénoncent une décision arbitraire, prise sans procédure régulière et fondée sur des accusations infondées de partialité politique. « En tant qu'agents du FBI, notre loyauté ne va ni à un parti, ni à un homme, mais à la Constitution et à l'État de droit », déclarent-ils dans leur recours. Ils estiment que leur renvoi s'inscrit dans une « campagne de représailles » systématique visant à écarter les fonctionnaires perçus comme hostiles à l'ancien président, depuis son retour à la Maison-Blanche.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :



028 26 99 24

L'EXPRESS

ALGÉRIE POSTE

Mise à jour obligatoire des données KYC pour les comptes CCP

À compter de ce 1^{er} avril, les titulaires de comptes CCP auprès d'Algérie Poste devront procéder à une mise à jour obligatoire de leurs informations personnelles via le formulaire KYC (Know Your Customer) s'ils souhaitent continuer à bénéficier pleinement des services numériques.

L'information, désormais relayée sur la plateforme ECCP et les réseaux sociaux, marque un tournant dans la gestion des comptes postaux à l'ère du tout-digital. Contrairement à ce que certains pourraient craindre, la procédure ne nécessite ni déplacement ni saisie fastidieuse. Le formulaire, conçu pour être rempli en moins d'une minute, repose sur des choix prédéfinis limitant les erreurs et simplifiant la démarche. L'objectif affiché par Algérie Poste est double : renforcer la sécurité des comptes en vérifiant l'identité des titulaires et se conformer aux réglementations en vigueur contre le blanchiment d'argent. Cette obligation s'inscrit dans une logique plus large de sécurisation des services à distance, alors que les opérations en ligne, paiements, virements, consultation de solde deviennent la norme. Les clients sont invités à actualiser leurs données sans tarder, sous peine de voir leur accès aux fonctionnalités numériques progressivement restreint, sans pour autant être totalement bloqué. La mise à jour des données KYC n'est pas une simple formalité administrative. Elle répond à des exigences légales strictes, imposées aux institutions financières pour lutter contre la fraude et garantir la traçabilité des transactions. Algérie Poste souligne par ailleurs que les informations recueillies sont protégées par un



cadre juridique rigoureux, assurant confidentialité et usage limité aux seules finalités prévues. Pour les usagers, la démarche reste simple et accessible. Tout se fait en ligne, depuis l'espace personnel, sans besoin de se rendre en agence. Une précision qui semble rassurer, alors que les questions affluent dans certains bureaux de poste. L'établissement appelle les clients à ne pas attendre la dernière minute. En effet, si la mise à jour n'est pas effectuée dans les délais, les services numériques pourraient être partiellement sus-

pendus, perturbant ainsi les habitudes de gestion quotidienne. La responsabilité incombe désormais à chaque titulaire de compte, qui doit veiller à fournir des informations exactes et conformes à ses documents officiels. Cette mesure, bien que contraignante, s'inscrit dans une dynamique de modernisation et de sécurisation des services postaux, essentielle à l'heure où le numérique transforme en profondeur les usages bancaires et administratifs. Aux clients désormais de jouer le jeu, pour éviter toute interruption de service.

R. N.

Réouverture de la ligne Alger-Budapest via Vienne

La ligne aérienne de la compagnie nationale Air Algérie reliant Alger et la capitale hongroise, Budapest, via Vienne (Autriche), interrompue depuis la survenue de la pandémie du Covid-19 en 2020, a été relancée mercredi à travers un vol inaugural au départ de l'aéroport international Houari Boumediène. Cette nouvelle liaison sera effectuée à raison de deux fréquences par semaine, chaque mercredi à 10 h 30 et chaque samedi à 11 h 50, avec deux vols retour, les samedis à 16 h 35 et les mercredis à 17 h 10, entre l'aéroport d'Alger et l'aéroport international Franz Liszt de Budapest. Présent au niveau de l'aéroport Houari Boumediène au lancement de ce vol inaugural, l'ambassadeur de Hongrie en Algérie, Gabor Levente Szarka, a souligné, lors d'un point de presse, que cet événement



constitue «un jalon essentiel dans les relations algéro-hongroises». Le diplomate a estimé que «l'amitié historique» entre les deux pays a pris un nouvel élan à travers cette liaison qu'il juge «stratégique». «Ce vol est un signe de confiance facilitant la mobilité des chefs d'entreprises,

accélérant l'échange de marchandises et ouvrant de nouvelles voies à l'investissement», a-t-il affirmé, ajoutant que des discussions «concrètes» sont en cours entre les agences de voyage algériennes et hongroises afin de promouvoir le tourisme entre les deux pays. ■